

JOURNAL OFFICIEL



**DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉBATS PARLEMENTAIRES
ASSEMBLÉE NATIONALE**

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

8^e Législature

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1987-1988

(37^e SÉANCE)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

2^e séance du mardi 27 octobre 1987

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

1. Politique en matière de privatisation. - Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 4893).

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation.

MM. Pierre Joxe,
Georges Tranchant,
Alain Griotteray,
Jean-Claude Gayssot,
Charles de Chambrun,

MM. Christian Goux,
Dominique Perben,
Yvon Briant,
Pierre Mauroy,
Michel Charzat.

M. le ministre d'Etat.

Clôture du débat.

2. Ordre du jour (p. 4918).

COMPTE RENDU INTEGRAL

PRÉSIDENCE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

La séance est ouverte à quinze heures trente.

M. le président. La séance est ouverte.

1

POLITIQUE EN MATIÈRE DE PRIVATISATION

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement sur la politique en matière de privatisation et le débat sur cette déclaration.

La conférence des présidents a organisé de façon très précise ce débat. Je demande par conséquent à chaque orateur de s'en tenir strictement à son temps de parole.

La parole est à M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation.

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Monsieur le président, mesdames, messieurs, aujourd'hui, les marchés sont très instables et les épargnants s'interrogent. Une crise mondiale, qui a ses racines hors de nos frontières, les perturbe.

Le débat d'aujourd'hui se situe dans ce contexte et n'a pas pour objet d'analyser cette crise ni ses conséquences. Il a pour but de répondre aux accusations graves qui ont été portées par certains sur les modalités retenues par le Gouvernement pour remettre sur le marché un certain nombre d'entreprises publiques, comme la loi le prévoit.

J'ai souhaité ce débat. En effet, les privatisations constituent un enjeu économique et social majeur pour notre pays. Six millions de Français et 500 000 salariés des entreprises déjà privatisées l'ont, par leur adhésion, souligné sans ambiguïté.

Face à ce succès incontestable, l'opposition n'a eu de cesse de tenter de jeter le discrédit sur cette action, avec une violence verbale qui a parfois atteint des degrés inattendus.

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est faux !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. J'indique d'emblée que je ne m'exprimerai pas sur le même ton, sans doute parce qu'il ne m'est pas naturel, et que je m'intéresserai uniquement au fond des choses et à la mise en évidence de la vérité. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

M. Martin Malvy. Nous aussi !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Tous les éléments relatifs à la mise en œuvre de ce programme de privatisation sont sur la table. Tout est accessible et transparent. Je vais le répéter, je vais le démontrer. Je vais faire justice des accusations violentes, mais jamais suivies de démonstration, auxquelles l'opposition s'est livrée. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Un député du groupe socialiste. Parlez du sujet !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Première constatation : pourquoi privatiser ? Parce que la politique de privatisation est la vraie réponse aux défis de l'avenir.

Le 16 mars 1986, la France risquait le « hors jeu » économique. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

En effet, elle avait une économie repliée sur elle-même, défensive : les nationalisations allaient de pair avec le contrôle des changes, du crédit, des prix, l'alourdissement des impôts et des cotisations sociales, avec l'étatisme.

M. Gérard Bapt. Aujourd'hui, vous ne contrôlez plus rien du tout !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Notre secteur public était le plus important des pays civilisés : 90 p. 100 pour le crédit et 30 p. 100 pour l'industrie. A l'heure où tous nos partenaires s'engageaient dans la voie de la libération de la société, les nationalisations de 1982 étaient totalement à contre-courant.

M. Pierre Meuger. Assurément !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Le secteur public était condamné à l'hypertrophie, en l'absence de respiration ou, plus exactement, de procédure légale de respiration permettant aux entreprises de s'adapter au marché. Le marché financier français n'avait pas une taille internationale crédible, ni une taille à la mesure de notre économie. En un mot, à cause d'une action archaïque et à contre-courant, l'économie française risquait, à terme rapproché, d'être mise hors jeu.

M. Robert-André Vivien. C'est vrai !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. La réussite de notre économie passe par la privatisation.

Le dynamisme de notre société suppose un Etat fort, sûr de ses missions. Il est incompatible avec un Etat tentaculaire se substituant aux acteurs économiques. La privatisation était donc nécessaire.

La réussite de nos entreprises, dans un monde de plus en plus compétitif et mobile, passe forcément par la souplesse de gestion, la continuité de direction, l'ouverture et le développement de liens internationaux forts, la capacité à financer le développement en utilisant tous les instruments des marchés financiers et la mobilisation des hommes. Tout cela est aux antipodes d'une société d'économie mixte qui maintient les ingérences extérieures dans la décision, et où le pouvoir politique biaise les choix par des motivations qui ne sont pas purement économiques. La réussite passe donc forcément, mesdames, messieurs, par la privatisation.

Quel est le véritable défi pour demain ? Donner le pouvoir économique et la propriété des entreprises aux Français et aux salariés. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Un député du groupe socialiste. Aux copains !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Il est grand temps de remplacer la logique étatique par une logique de responsabilité, d'autonomie et de liberté. C'est tout le sens de la politique du Gouvernement : privatisation, liberté des prix, liberté des changes, liberté du crédit, allègement des impôts.

Déjà, les résultats apparaissent.

M. Jacques Mahéas. Ils sont mauvais !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Pour les investissements, nous sommes désormais les premiers parmi les grands pays industrialisés.

M. Michel Dolebarre. C'est faux !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Pour l'inflation, nous sommes les troisièmes sur sept et notre déficit n'est pas plus important, proportionnellement au produit national, que celui

de l'Allemagne fédérale. Les impôts baissent et la situation de l'emploi s'améliore spectaculairement. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

L'objectif de la privatisation est non pas, dès lors, de reconstituer le monde d'avant 1981, mais de bâtir une économie adaptée aux défis de l'avenir, c'est-à-dire une économie mobile, ouverte sur le monde international, ouverte sur la société.

Les différences entre l'actionariat des sociétés privatisées et celui des sociétés privées dans les années 60 ou 70 sont considérables. Elles sont liées les unes aux autres.

D'abord, leurs actionnaires sont plus, beaucoup plus nombreux. C'est le succès de l'actionariat populaire.

Leurs salariés sont devenus propriétaires de 10 p. 100 du capital. La privatisation est devenue la vitrine et le moteur de la réforme de l'entreprise. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et sur divers bancs du groupe U.D.F.*)

Leur capital est beaucoup plus international à l'heure du grand marché européen.

Enfin, il n'y a pas, dans leur capital, de partenaire dominant à l'intérieur des groupes d'actionnaires stables et ces groupes sont très divers puisque tous les secteurs d'activité y sont représentés de manière équilibrée.

Cette nouvelle organisation économique n'a rien à voir avec celle qui existait vingt ans plus tôt et, pour l'avenir, toutes les évolutions sont possibles.

Les salariés sont devenus les premiers actionnaires de leur société. L'actionariat, la participation, la qualité peuvent permettre de susciter une adhésion réelle dans l'entreprise, communauté naturelle, communauté vivante où chacun doit se voir reconnaître sa juste place.

M. Pierre Weisenhorn. Très bien !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Les Français, en devenant actionnaires, accèdent à une nouvelle forme de propriété. Nous nous efforçons de mettre en place tous les outils nécessaires pour qu'ils l'exercent réellement, par les comptes familiaux, par le droit de vote par correspondance et, si besoin est, par l'accroissement du nombre des administrateurs.

Les groupes d'actionnaires stables sont non seulement diversifiés, mais ils n'ont de vocation que temporaire et n'empêchent en rien la mobilité du capital. Dans les prochaines années, des évolutions auront lieu. Elles seront toutes possibles.

Ainsi, loin d'être une faiblesse, comme le prétendent certains, la privatisation est une force pour l'avenir.

Nous avons voulu donner à notre pays les moyens de bâtir son économie de demain, sans lui imposer de choix prédéterminés, en laissant le jeu totalement ouvert. C'est le risque de la liberté. Nous devons l'assumer totalement. Je l'assume totalement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur plusieurs bancs du groupe U.D.F. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Face à l'ampleur de l'enjeu, la conduite du programme de privatisation se devait d'être exemplaire. Tout a été mis en œuvre pour qu'elle le soit.

J'en viens ainsi à ma deuxième constatation : la conduite de la privatisation a été exemplaire et elle a été transparente. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur plusieurs bancs du groupe U.D.F. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Elle a d'abord été exemplaire... (*Nouvelles exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Mes chers collègues, écoutez M. le ministre d'Etat ou vous ne serez pas écoutés. Je crois qu'il vaut mieux faire silence.

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Une procédure exemplaire, disais-je : elle est strictement encadrée par la loi et les décrets d'application.

Elle s'appuie très largement sur des commissions indépendantes - commission de la privatisation, comité de sélection des banques et des cabinets d'audit - et sur les conseils de professionnels.

Elle privilégie l'actionariat populaire, contrairement à ce qui se passe en Italie ou en Allemagne, et organise la participation effective des salariés à la gestion de leur entreprise

puisque'ils sont présents à la fois dans le capital et au conseil d'administration, objectif qui n'a été atteint nulle part, sauf dans notre pays.

- Le nombre de précautions prises en matière d'évaluation est unique au monde.

Le système des « actionnaires stables » protège les entreprises et les petits porteurs. Il a fait, tout récemment encore, la preuve de son efficacité.

Les entreprises membres du noyau stable sont choisies en considération exclusive des entreprises privatisées, des intérêts des épargnants et des intérêts des salariés actionnaires. Tout le reste n'est que fable ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur divers bancs du groupe U.D.F. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Enfin, le calendrier et le choix des entreprises privatisées sont établis avec prudence et pragmatisme.

Il n'y aura pas de pause pour des raisons politiques à la politique de privatisation. Celle-ci sera poursuivie en fonction du marché. Il faudrait être irresponsable pour ne pas tenir compte de la situation du marché. Qui soutiendra que le Gouvernement n'est pas responsable ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Nous !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Au total, la procédure présente le maximum de garanties pour des opérations de marché. Elle est complexe, lourde même, mais elle est adaptée aux enjeux. Elle ne pouvait être surchargée et compliquée davantage, à moins de perdre toute efficacité.

Exemplaire, cette procédure est également transparente. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Une privatisation, c'est au maximum quatre opérations distinctes : une offre publique de vente, une offre aux salariés, un placement international et la constitution d'un groupe d'actionnaires stables. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

M. Gilbert Bonnemaison. Les copains d'abord !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Chacune de ces procédures est totalement transparente. (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

L'offre publique de vente est contrôlée par la commission des opérations de Bourse et la chambre syndicale des agents de change. Elle est précédée d'une information complète et détaillée du grand public, reprenant notamment les conclusions des auditeurs...

Un député du groupe socialiste. Catherine Deneuve ! (*Sourires sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Il s'agit de la notice de la C.O.B., tirée à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires pour chaque privatisation.

Quant au placement international, il respecte l'intégralité des coutumes et obligations imposées par chaque pays : formalités d'enregistrement auprès des autorités boursières, diffusion d'un prospectus de présentation de l'information à tout souscripteur.

S'agissant de l'offre de vente aux salariés, un effort particulier est fourni pour les informer, par la diffusion de journaux d'entreprise ou la réunion systématique par petits groupes, et pour leur présenter les avantages qui leur sont réservés : rabais de 5 à 20 p. 100 sur les prix, délais de paiement, une action gratuite pour une action achetée dans la limite de 5 000 francs. Les résultats sont là pour en témoigner. Hier encore, les résultats de la privatisation de Suez ont été publiés : 70 p. 100 du personnel de l'entreprise et 1 600 000 épargnants ont souscrit. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur quelques bancs du groupe U.D.F.*)

M. Louis Mexandeau. Ils ont déjà perdu une partie de leur avoir !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. J'en viens, enfin, au groupe d'actionnaires stables. La sélection repose sur un appel d'offres rendu public au *Journal officiel* et dans deux journaux financiers à grand tirage. Cette sélection est ouverte à tous.

M. André Laignel. Tiens donc ! C'est bien connu !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Chacun dispose d'un délai d'un mois pour présenter son offre. La sélection est faite...

M. Henri Emmanuelli. Par qui ?

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Par moi ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Claude Cassez. C'est « M. Moi ! »

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. La sélection est faite en fonction des intérêts de l'entreprise privatisée, en liaison très étroite avec elle et sur la base des éléments d'information contenus dans la réponse à l'appel d'offres.

Trois éléments ne sont pas rendus publics : les rapports d'évaluation, les procès-verbaux de la commission de la privatisation et la liste des candidats non retenus dans le noyau stable. Ils sont couverts par le secret industriel et commercial, comme le prévoit très exactement la loi du 6 août 1986.

Mais l'ensemble de ces trois documents, qui sont les seuls à ne pas être rendus publics, reste soumis au contrôle du Parlement dans le cadre des procédures qui lui sont propres.

C'est dans ce cadre, par exemple, que le rapporteur spécial de la commission des finances pour les privatisations a pris connaissance des procès-verbaux de la commission de la privatisation.

Tout ce qui n'est pas publié est donc, je le répète, soumis au contrôle du Parlement.

Ainsi cette procédure offre une triple protection.

Les opérations de privatisation sont entourées de garanties sans équivalent dans le monde et dans le droit français antérieurs, grâce à des procédures qui assurent transparence, publicité et appel à la concurrence. La procédure protège les nouveaux actionnaires, elle défend les intérêts des entreprises privatisées, elle respecte les intérêts nationaux.

Cette procédure représente, chacun peut le constater, un très grand progrès par rapport au passé, en tout cas au passé immédiat. Nous sommes passés de l'opacité de l'illégalité qui a guidé l'action précédente dans les opérations de « respiration du secteur public », à la définition de règles contraignantes et transparentes.

A l'absence de règle, à des décisions occultes et secrètes, nous avons substitué des règles publiques contraignantes, des décisions prises au grand jour.

Enfin, il a été décidé une utilisation saine des recettes de privatisation. Vous en connaissez les deux formes : désendettement, ô combien nécessaire, de l'Etat à hauteur des deux tiers, et dotations en capital des entreprises publiques à hauteur du tiers restant. Les effets de notre politique de désendettement sont sans ambiguïté. Parallèlement à la réduction du déficit budgétaire, ils ont permis de réduire de 53 milliards de francs en huit mois les émissions obligataires de l'Etat et des services publics, ce qui fait justice de l'argument selon lequel les privatisations porteraient une responsabilité quelconque dans la crise boursière, dont la source est à l'étranger. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et sur plusieurs bancs du groupe U.D.F.)*

M. Jean Beuflès. C'est bien défensif tout cela !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. La dotation en capital des entreprises publiques est également une mesure de bonne gestion et une marque de responsabilité de la part de l'Etat actionnaire.

Grâce à la privatisation, nous pouvons atteindre notre objectif de remettre à flot la totalité du secteur public. Sur l'ensemble des années 1984 et 1985, les grandes entreprises publiques en difficulté ont présenté un déficit global de 50 milliards de francs. En 1988, grâce aux restructurations rendues possibles par les dotations en capital provenant des recettes de privatisation, ce déficit sera ramené à zéro. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et sur de nombreux bancs du groupe U.D.F.)*

Je ne prendrai qu'un seul exemple, celui de C.D.F.-Chimie. Pour faire face aux lourds déficits de cette société, le gouvernement précédent avait dû la faire reprendre par les Char-

bonnages de France qui ont eux-mêmes dû s'endetter pour faire face à cette charge. Tout cela n'est, c'est le moins qu'on puisse en dire, pas de bonne gestion.

Grâce aux produits de la privatisation nous avons pu redonner son autonomie et sa motivation à l'entreprise, mettre en œuvre un véritable plan de redressement, lui donner les moyens de le financer.

Tout cela me paraît à la fois plus sain et surtout plus efficace. Nous agissons de même pour la régie Renault, afin de lui redonner, à elle aussi, toutes ses chances dans la compétition mondiale. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et sur plusieurs bancs du groupe U.D.F.)*

Troisième et dernière constatation : notre politique de privatisation fait l'objet de critiques systématiques, acharnées et sans fondement.

Certes, ceux qui s'opposent à notre politique sont dans une position inconfortable. En moins d'une année, plus de 6 millions d'actionnaires ont assuré aux privatisations un succès que nul n'osait imaginer au départ. Ils sont venus balayer les dernières illusions, les derniers espoirs des tenants du passé tout en apportant sur ce point au nouveau Gouvernement un soutien sans ambiguïté.

M. Gérard Collomb. Attendez de voir !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. A défaut, mesdames, messieurs, de pouvoir nier ce succès incontestable, à défaut de pouvoir se mettre d'accord sur une doctrine cohérente concernant la place de l'Etat dans une économie moderne, on s'est engagé dans une tentative de démolition de l'œuvre accomplie.

A défaut de pouvoir en attaquer de front les principes, l'on tente d'en attaquer les modalités. A défaut de pouvoir convaincre, l'on tente de créer la suspicion. C'est la stratégie de la sape, menée avec acharnement, en dépit de toute vraisemblance.

Ces vagues successives d'attaques, quelles ont-elles été ?

Au départ, l'on a prétendu que notre programme était trop ambitieux, qu'il n'intéresserait personne. Il y a un an, avant même la première opération, d'aucuns, du haut de leur science, avaient calculé qu'il ne nous faudrait pas moins de dix-sept ans pour réaliser le programme quinquennal que nous avions établi.

Quelle est la réalité ? En moins d'un an, un tiers du programme représentant la sortie du secteur public de vingt-deux sociétés et une capitalisation proche de 100 milliards de francs a été réalisé.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Merci la gauche !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Il l'a été, mesdames, messieurs, sans aucun effet de perturbation du marché *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste)* puisque, hors privatisation, tant les émissions d'action que les augmentations de capital des sociétés privées ont progressé de plus de 10 p. 100.

M. François Loncle. C'est de l'humour.

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Tout cela a été possible, mesdames, messieurs, parce que les Français ont massivement adhéré à cette politique. Notre pays compte aujourd'hui 6 millions d'actionnaires dont la très grande majorité sont nouveaux - plus de la moitié des salariés des entreprises privatisées ont acheté des actions. Quel démenti pour les tenants du passé ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Gérard Collomb. Quelle déception pour certains !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Puis, mesdames, messieurs, la thèse d'une menace des intérêts nationaux a été mise en avant.

L'expérience a rapidement montré que les précautions prises dans la loi et dans son application permettaient d'éviter le risque d'une perte de contrôle de nos entreprises privatisées au profit des grands groupes étrangers. C'est d'ailleurs l'un des buts essentiels de ce noyau d'actionnaires stables », tant décriés.

Vint alors le thème du bradage : le Gouvernement dilapiderait le capital public - nous disait-on -, en vendant au-dessous du prix. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. André Laignel. Eh oui !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Cette critique, on le voit bien, est sans fondement, comme les précédentes. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Les actions sont vendues au plus juste prix. (*Rires et exclamations sur les mêmes bancs.*) Les précautions prises en matière d'évaluation sont sans équivalent dans le monde.

M. François Loncle. C'est comique !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. En fait, mesdames, messieurs, l'expérience a montré que l'Etat était un bon vendeur et qu'il employait les recettes des privatisations, non pas à « boucler ses fins de mois », mais à désendetter la France, impératif rendu d'autant plus nécessaire que les gouvernements précédents ont, en cinq ans, multiplié la dette par trois, puisqu'elle est passée de 400 à près de 1 200 milliards. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste - Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Voici que, depuis quelques jours, on ne parle plus de « bradage » : on feint de s'émouvoir sur les intérêts des épargnants. Où est la cohérence, je vous le demande ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

La fin de l'été vit surgir une quatrième vague d'attaques : c'était désormais la privatisation des groupes d'assurance qui était critiquée, sous prétexte qu'elle remettrait en cause les intérêts des assurés.

M. Henri Emmanuelli. Ah ça...

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. La publication de tous les rapports réalisés par des experts indépendants fit de nouveau justice de ces allégations.

M. Henri Emmanuelli. Faux !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Le Gouvernement a clarifié les structures juridiques des sociétés d'assurance, ce que les gouvernements précédents n'avaient pas pris la peine de faire. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Dominique Strauss-Kahn. Faux !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Il a préservé mieux qu'à l'étranger et mieux que dans le passé les intérêts des assurés, en définissant des garanties, alors qu'auparavant c'étaient les pouvoirs discrétionnaires qui régnaient.

M. Robert-André Vivien. Exactement !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. La polémique sur les groupes d'actionnaires stables a été la plus récente et la plus violente. La plus calomnieuse aussi, parce qu'elle s'en prend désormais aux hommes. Certes, on peut comprendre que les adversaires de notre politique finissent par perdre leur sang-froid devant l'échec de toutes leurs tentatives successives. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mais l'enflure verbale masque mal la vacuité du dossier d'accusation. Le « livre noir », annoncé avec force publicité, est un livre creux. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Zola a beau être appelé en renfort : n'est pas Zola qui veut ! Il y faut un grand talent et une juste cause. Je n'aperçois ni l'un, ni l'autre. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Robert-André Vivien. Tout juste !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Aujourd'hui, certains ont même tenté de prétendre que la privatisation serait à l'origine des difficultés traversées par l'ensemble des marchés financiers mondiaux. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Gérard Collomb. C'est du charlatanisme !

M. Lionel Jospin. Monsieur le ministre d'Etat, je vous mets au défi de trouver une citation !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Mesdames, messieurs, cette affirmation est ridicule, voire risible. La crise est mondiale, son origine extérieure à la France.

Au cas particulier de notre pays, les 52 milliards de francs de privatisations ont été exactement compensés par une diminution des émissions obligataires de l'Etat qui sont passées sur la même période de 149 à 96 milliards de francs. Est-ce les privatisations françaises qui ont fait baisser les bourses de New York et de Tokyo ? Non, pas plus que celle de Paris !

M. Gérard Collomb. Dérégulation mondiale ?

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Mesdames, messieurs, le débat est nécessaire. On ne peut pas, dans une démocratie, lancer des accusations graves sans en apporter les preuves. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

On ne doit pas, quand on est un parti politique responsable...

M. Charles Ehrmann. Ils sont irresponsables !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. ... tenter de masquer une absence de réflexion par un flou polémique. L'invective ne doit jamais faire office d'argument ou, alors, c'est la démocratie qui perd.

C'est la raison pour laquelle j'ai appelé de mes vœux ce débat au Parlement, devant la représentation nationale et devant les Français. (*Rires et protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Je souhaite que ce débat soit le plus sérieux et le plus approfondi possible.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Mensonges !

M. Jean-Claude Cessaing. Quel culot !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Tous les Français, en particulier les millions de nouveaux actionnaires, ont droit à la vérité.

M. François Loncle. Enfin !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Ils ont le droit de savoir, mesdames, messieurs, si le climat de suspicion savamment entretenu depuis des mois...

M. Didier Julia. Par des anti-Français !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. ...y compris dans des périodes très récentes où l'on aurait attendu de la part d'hommes responsables un peu plus d'impartialité et de sang-froid...

M. Gérard Bapt. Vous perdez votre sang-froid !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. ...repose sur des arguments sérieux, vérifiables (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), ou si, comme j'en suis convaincu, ces attaques sont à mettre sur le compte d'une tactique politique qui veut saisir tous les prétextes pour inquiéter l'opinion.

Je m'adresse à la majorité : elle peut être fière de l'œuvre accomplie et de la façon dont le Gouvernement a exécuté le mandat qu'elle lui avait confié. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur plusieurs bancs du groupe U.D.F. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je m'adresse maintenant à l'opposition. Elle est au pied du mur. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*) Si ses attaques outrancières reposent sur quoi que ce soit de précis, il est temps de le dire.

Vous avez le devoir, mesdames, messieurs, non pas d'affirmer mais de vous expliquer et de démontrer. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Dans une démocratie, seules la vérité et l'honnêteté donnent le droit de parler haut et fort. *(Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes du R.P.R. et sur de nombreux bancs du groupe U.D.F. - Exclamations sur les bancs des groupes socialiste et communiste.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste. Absolument !

M. le président. La parole est à M. Pierre Joxe, pour quinze minutes.

M. Pierre Joxe. Monsieur le président de l'Assemblée nationale, monsieur le ministre, si ce débat a lieu aujourd'hui, c'est parce que, dès le mois de septembre, nous l'avons demandé...

M. Charles Miossec. Tu parles !

M. Pierre Joxe. ... parce que vous avez fortement incité le Gouvernement à l'accepter.

Il est juste d'ajouter que c'est parce que M. Balladur a fini par l'accepter,...

M. Charles Miossec. C'est le ministre qui l'a voulu !

M. Pierre Joxe. ... ce dont nous nous félicitons tous. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du R.P.R.)*

Ce débat, nous l'avions demandé dès le mois de septembre, bien avant la crise boursière. En l'acceptant, monsieur le ministre d'Etat, vous reconnaissez enfin le droit à l'opposition de s'exprimer publiquement, dans l'intérêt national, sur un sujet brûlant et controversé : les privatisations.

Vous reconnaissez donc que les socialistes ont le droit, comme tous les Français, d'observer votre politique, de la juger et bien sûr de l'approuver ou de la critiquer, sans être accusés d'être de mauvais Français. *(Exclamations sur les bancs du groupe du R.P.R.)*

M. Didier Julia. Vous êtes un peu nerveux !

M. Charles Miossec. Et de mauvaise foi !

M. Pierre Joxe. Monsieur le ministre d'Etat, merci.

Naturellement, votre déclaration d'aujourd'hui était très attendue. Tous les Français se demandent ce que le Gouvernement va faire devant les difficultés actuelles, et les députés ont le devoir de vous donner leur avis. Ils sont là pour cela.

Pour le groupe socialiste, Christian Goux tout à l'heure va exposer notre analyse de la situation économique, Pierre Mauroy nos conceptions sur l'économie mixte. *(Exclamations et rires sur les bancs du groupe du R.P.R.)*

M. Robert-André Vivien. Eh bien, voilà qui va être drôle ! ou amusant !

M. Pierre Joxe. Michel Charzat précisera nos orientations pour demain.

M. Pierre Meuger. Les cavaliers de l'Apocalypse !

M. Pierre Joxe. La question qui se pose est de savoir s'il est possible de réfléchir en public, devant les téléspectateurs, sur l'intérêt public. Je l'espère ! Nous allons le voir.

Aujourd'hui, nous, socialistes, ne sommes pas les seuls à vous dire : « Arrêtez-vous ! Arrêtez les privatisations. Renoncez à privatiser l'Union des assurances de Paris. Retirez votre projet ! »

Plusieurs députés du groupe du R.P.R. Ah non ! Pas du tout !

M. Pierre Joxe. C'est ce que vous disent, comme nous, les organisations syndicales, dans leur ensemble, Force ouvrière comme la C.G.T., la C.F.D.T. comme la C.F.T.C. ; vous le disent aussi des personnalités politiques, y compris des personnalités de votre majorité : M. d'Ornano, président de la commission des finances, Mme Simone Veil, M. Pinay lui-même ou M. Millon. M. Griotteray s'approprierait, paraît-il, à le dire tout à l'heure. *(Exclamations sur divers bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

Oui, retirez votre projet ! C'est ce que nous avons déjà dû vous dire l'an passé, mais vous avez mis des semaines à retirer votre projet Devaquet, à retirer les projets Chalandon, à renoncer à privatiser les prisons.

Chaque fois, il vous a fallu du temps pour vous soumettre à l'évidence, mais chaque fois vous avez fini par retirer votre projet. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Cette fois-ci, hélas, alors que vous auriez plus de raisons que jamais de retirer votre projet, je crains que vous ne vous obstiniez jusqu'au bout.

Je crois que je sais pourquoi. Je vais essayer de l'expliquer aux Français qui suivent ce débat.

Si je me trompe, vous me le direz en me répondant tout de suite, ou ce soir et, naturellement, en m'interrompant si vous le souhaitez, pour la clarté du débat.

A propos, précédemment, vous avez déclaré : « Tout est sur la table. » Mais pourquoi refusez-vous toujours la publication des procès-verbaux de la commission de privatisation, alors qu'en Grande-Bretagne, par exemple, Mme Thatcher, elle, a tout publié ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Ce débat public est télévisé, les socialistes vous l'ont demandé il y a plus d'un mois. S'il avait eu lieu plus tôt, peut-être que les députés, appartenant à tous les groupes, auraient pu empêcher le Gouvernement de commettre certaines erreurs.

Mais mieux vaut tard que jamais !

Je vais d'abord examiner les bonnes raisons de retirer votre prochain projet : le projet sur la privatisation de l'Union des assurances de Paris.

Cette privatisation de l'U.A.P. serait dangereuse pour l'économie nationale, coûteuse pour les assurés et trompeuse pour les épargnants. *(Exclamations sur les bancs du groupe du R.P.R.)*

D'abord, la privatisation des assurances, de l'U.A.P. aujourd'hui, en particulier, serait dangereuse pour le pays.

Déjà, les marchés financiers, vous venez de l'indiquer, sont ébranlés, ils sont instables comme vous dites. Ni vous, ni moi, ni personne d'ailleurs n'oserait faire de prévisions précises, ni à long terme.

Pourtant, chacun sait qu'une privatisation de cette importance contribuerait à aggraver ou à relancer les effets de la crise sur notre pays. Tout le monde vous le dit, M. Pinay lui-même, paraît-il.

Votre politique, ces derniers mois, a-t-elle contribué à l'aggravation ? C'est discutable. Etes-vous responsables, par vos privatisations passées, de notre fragilité financière ? Vous affirmez que non. Reconnaissons que c'est discutable. Nous, les socialistes, nous pensons que oui. Mais, évidemment, cela peut se discuter.

En revanche, ce qui est indiscutable - ce que tout le monde vous dit - c'est que, dans les mois qui viennent, votre projet est dangereux. Vous le savez : vous l'avez déjà retardé ! Nous vous disons : « Soyez logique, retirez votre projet ! »

C'est autant plus nécessaire qu'il sera coûteux pour les assurés.

Depuis les nationalisations qui ont été faites à la Libération, des milliers d'assurés ont fait confiance à l'Union des assurances de Paris et leur argent a été placé en partie en immeubles dont la valeur est aujourd'hui immense. Avec la privatisation de l'U.A.P., une partie de cette valeur sera perdue pour les assurés.

Je sais que vous contestez les chiffres publiés par M. Charzat au nom des socialistes. Alors, j'ai regardé les vôtres. Ils ne me rassurent pas. D'après vous, ce ne serait pas 10 000 francs - un million de centimes -, comme l'avait dit M. Charzat, qui seraient perdus par chaque assuré, ce serait un peu moins. Donc, vous reconnaissez la perte, même si elle est un peu plus faible. Mais avec quelle justification ? Pour le profit de qui ? Evidemment pas pour celui des assurés, pas davantage pour celui des épargnants, au contraire : la privatisation de l'U.A.P., telle que vous l'envisagez et à laquelle nous vous demandons de renoncer, serait trompeuse pour les épargnants.

Comme vous savez que le marché est fragile, vous avez inventé la privatisation à crédit. Les souscripteurs pourraient payer en deux fois. Mais comment seraient cotées ces actions à moitié payées, à moitié pas ? Si la Bourse monte, tant mieux pour les souscripteurs ! Mais si elle baisse, au moment de payer la deuxième moitié, quel prix sera exigé, monsieur le ministre d'Etat ? La moitié du prix fixé par vous souverainement, comme vous nous l'avez dit tout à l'heure, ou la moitié de la cote fixée par un marché qui, lui, forcément, vous échappe ?

Vous ne répondez pas aux questions que je vous pose ; peut-être essaieriez-vous de réfuter mes arguments tout à l'heure, mais je crains que, malgré toutes les bonnes raisons que d'autres que moi à cette tribune, pendant tout l'après-midi, vont développer pour que vous retiriez votre projet de privatiser les assurances ; je crains, dis-je, que vous ne le mainteniez ; et si vous vous apprêtez à le maintenir, c'est pour quelques mauvaises raisons que je voudrais maintenant, devant l'opinion, exposer. (*Ah ! sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

Vos mauvaises raisons sont idéologiques, techniques et politiques.

Les raisons idéologiques, votre livre m'a aidé à les comprendre. Vous n'en démordez pas : l'ultralibéralisme, voilà le salut à vos yeux.

M. Charles Miossec. Vous croyez que c'est le socialisme ?

M. Pierre Joxe. Vous n'écoutez personne, ni la raison ni les faits. Comme dans l'affaire Devaquet, comme dans l'affaire Chalandon - je parle de la privatisation des prisons (*Rires sur les bancs du groupe socialiste*) - vous vous obstinez, au nom d'un dogme complètement dévalorisé,...

M. Jean Kiffer. Vos dogmes, on connaît !

M. Pierre Joxe. ... à vous accrocher au modèle Reagan. Au moment où cet ultralibéral, président des Etats-Unis, mesure son échec, s'apprête à quitter le pouvoir et en vient lui-même à envisager de changer de politique, vous, vous faites du reaganisme, vous serez bientôt le dernier en Europe (*Interruptions sur les bancs du groupe du R.P.R.*), le dernier au monde. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Un député du groupe du R.P.R. Madame Soleil !

M. Pierre Joxe. Est-ce de votre part de l'aveuglement ou de la naïveté politique ? C'est une question à laquelle nous n'aurons une réponse que dans quelques années.

M. Charles Ehrmann. Et vous, qu'avez-vous fait pendant cinq années ?

M. Pierre Joxe. Mais je sais que vous avez, malheureusement, d'autres mauvaises raisons, des raisons techniques. C'est le système des noyaux durs, que vous avez ensuite appelés « noyaux stables ».

M. Charles Ehrmann. Et alors ? Ce n'est pas français ?

M. Pierre Joxe. Ce sont quelques paquets d'actions qui, regroupés par vos soins entre quelques hommes, vos amis, donnent le pouvoir dans les principales sociétés privatisées, grâce à l'émission du reste des actions.

Dans votre système, la minorité, qui constitue, qui possède le noyau dur et qui siège au conseil d'administration, a vocation à contrôler l'immense majorité des actions que détiennent les petits porteurs. Où est la démocratie économique ?

D'autant plus que ce système se renforce naturellement :

D'une part, les petits porteurs ne peuvent pas assumer directement leur droit au contrôle de la société. Ils ne viennent pas d'ailleurs aux assemblées générales parce qu'ils perdraient tout le bénéfice financier qu'ils peuvent escompter de leur petit placement. Alors, ils remettent leur pouvoir à une banque qui gère leur portefeuille et, sans le vouloir, généralement sans le savoir, les petits porteurs renforcent encore les noyaux durs, vous le savez bien.

D'autre part, en cas de crise boursière, comme nous en traversons une en ce moment, les noyaux durs, qui, eux, ont, si je puis dire, les reins solides, ont la possibilité de renforcer encore leur contrôle sur la société en rachetant des actions, comme on le voit ces jours-ci ; et, à propos de noyaux durs, je pensais que vous répondriez à cette question : pourquoi les surpris qui ont été demandés aux bénéficiaires des noyaux durs ont-ils été si bas en France ?

Les noyaux durs sont finalement un mécanisme très simple, mais redoutable, de contrôle politique des privatisées. Ce noyau, vous l'avez établi aussi pour l'U.A.P. et nous croyons voir derrière cette privatisation les raisons politiques qui se dévoilent, alors là de façon très impressionnante. (*Exclamations et interruptions sur plusieurs bancs du groupe du R.P.R.*)

Vous voulez, en vérité, appuyer votre pouvoir politique issu du suffrage universel sur un pouvoir économique qui, lui, ne devrait rien au suffrage, qui vous devrait tout et qui pourra,

en cas d'alternance, s'opposer à la volonté d'un nouveau gouvernement en matière de politique économique. C'est là qu'apparaît le rôle stratégique de l'Union des assurances de Paris. (*Interruptions sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

Contrairement à ce que vous cherchez à faire croire, ce n'est pas la stabilité de l'actionnariat qui vous intéresse, c'est celle de la technocratie dirigeante, celle qui figure dans un journal publié par l'un de vos amis, ce matin. *Le Figaro*, page 16, donne la liste des noyaux durs, et même au-delà, des principales privatisées.

M. Roger Corroze. Et le groupe de Mme Chassagne, à l'U.A.P., qu'est-ce que c'était ?

M. Pierre Joxe. Je sais bien que cet article ne vous a rien appris, monsieur le questeur, car il y a longtemps que vous connaissez, et même un par un, les membres de ces noyaux durs, mais pour nombre de lecteurs du *Figaro*, c'est une révélation ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Interruptions sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Et *Le Figaro* n'est pas cher, on peut l'acheter dans tous les kiosques.

La composition des conseils d'administration de la Compagnie générale d'électricité, de Paribas et, c'est le cas le plus choquant, d'Havas, illustre bien le système de contrôle que vous avez mis en place.

Et l'U.A.P., l'Union des assurances de Paris, doit venir verrouiller encore le système car elle est déjà présente à la C.G.E., à Paribas, ainsi qu'à Suez et à Saint-Gobain d'ailleurs. Elle vous permettrait de consolider encore votre emprise sur le secteur audiovisuel, dont nous ne parierons pas aujourd'hui autant que cela le mériterait.

Déjà le total des bilans consolidés des huit principales privatisées pèse deux fois plus que le budget de l'Etat.

Plusieurs députés des groupes du R.P.R. et U.D.F. Qu'est-ce que cela veut dire ?

M. Gabriel Kasperoït. Rien !

M. Pierre Joxe. Si vous privatisez encore l'Union des assurances de Paris et - c'est prévu - la Banque nationale de Paris, alors en raison de leur poids, le total des dix principales privatisées pèsera non plus deux fois mais trois fois le budget de l'Etat. (*Et alors ? sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

Vous tirez votre livre, monsieur le ministre d'Etat « Je crois plus en l'homme qu'à l'Etat » (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*). Evidemment, aucun démocrate ne vous contredira. Mais vous vous apprêtez à donner à quelques hommes trois fois plus de puissance financière qu'à l'Etat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Et cela, aucun démocrate ne peut l'accepter (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs*), et surtout pas lorsque ces quelques hommes sont dans leur quasi-totalité liés au même parti.

Nous vous demandons de ne pas le faire. Renoncez à l'ultra-privatisation !

M. Philippe Auberger. C'est Valence !

M. Pierre Joxe. Pour conclure (*Ah ! sur les bancs du groupe du R.P.R.*) je voudrais vous dire que nous, les socialistes, nous croyons fermement et depuis longtemps que l'ultra-libéralisme n'est pas meilleur pour la France que pour les Etats-Unis.

M. Charles Ehrmann. Et en 1981-1982, c'était bien ?

M. Pierre Joxe. Nous croyons fermement à des valeurs certes anciennes mais qui ne sont pas archaïques du tout (*Interruptions sur les bancs du groupe du R.P.R.*) et qui forment autour des idées de justice, d'égalité, de solidarité, ces valeurs socialistes qui guident la construction d'une République sociale, comme le dit, entre autres, l'article 2 de la Constitution.

Elles ont inspiré le programme de la Résistance et donné force constitutionnelle au principe de la propriété collective dans l'intérêt du service public ou de la lutte contre tout monopole.

Elles inspirent notre action. Aujourd'hui, ce que les Français souhaitent, c'est que l'épargne populaire soit protégée, et non pas drainée vers des spéculations hasardeuses.

M. Jean Kiffer. Dégonflés !

M. Pierre Joxa. Ils ont besoin de sécurité et non pas d'aventure. L'avenir est à la solidarité, et non à l'ultra-libéralisme. Le monde entier le constate aujourd'hui, et la France, bientôt, je crois, pourra reprendre le chemin de la solidarité, de l'égalité et de la justice sociale. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. Georges Tranchant, pour quinze minutes.

M. Georges Tranchant. Monsieur le président, monsieur le ministre d'Etat, mes chers collègues, à l'approche de l'élection présidentielle, les membres du Parti socialiste...

M. Jean-Louis Gauduff. Ils s'en vont !

M. Georges Tranchant. ... à tous les niveaux et de n'importe quelle façon, entretiennent une campagne de dénigrement systématique contre l'actuel gouvernement, car sa politique pour le redressement de notre économie est en train de réussir.

M. Georges Le Balli. Et votre compte en Suisse ?

M. Georges Tranchant. Le coup d'envoi de cette campagne a été donné par François Mitterrand qui, par les critiques qu'il a formulées et les nombreuses déclarations qu'il a faites ici ou là, s'est comporté en véritable chef de parti, faisant ainsi tomber l'image du président « rassembleur » qu'il avait tenté de se donner.

M. François Loncle. Et vous, qui êtes-vous, monsieur Tranchant ?

M. Louis Mexandeau. Et vous rassemblez quoi ?

M. Georges Tranchant. Sans doute veut-il essayer de faire oublier aux Français que, pendant cinq ans, le pouvoir socialiste les a conduits vers la « faillite tranquille ». *(Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Louis Mexandeau. Mais pas en Suisse !

M. François Loncle. Faites vos valises ! En Suisse !

M. Louis Mexandeau. En Suisse, Tranchant !

M. François Loncle. Imposteur !

M. Georges Tranchant. Dans le cadre de ce débat sur les privatisations que vous avez voulu, monsieur le ministre d'Etat, il me paraît nécessaire de faire un bref retour en arrière pour permettre aux Français qui nous regardent...

M. Louis Mexandeau. Mais pas aux Suisses !

M. Georges Tranchant. ... de juger de la valeur et du sérieux des arguments invoqués par ceux qui tentent de faire croire que la politique de privatisation que vous avez conduite ne serait pas conforme aux intérêts de la France.

M. Louis Mexandeau. Et de la Suisse !

M. Georges Tranchant. Les critiques émanent aujourd'hui de ceux qui, en 1981, ont conquis le pouvoir par la magie du verbe et des promesses parfaitement « irréalistes » contenues dans les 110 propositions du parti socialiste.

M. Louis Mexandeau. Mais pas en Suisse !

M. Roger Corràze. Dans le Lubéron, peut-être ?

M. Guy Bêche. Du calme, monsieur le questeur !

M. Georges Tranchant. Rappelons que ce sont les mêmes qui, au nom du peuple de gauche, voulaient faire tomber les têtes afin de mettre au plus vite en application leur programme qui devait garantir bonheur et prospérité à tous les Français ! *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Un député du groupe du R.P.R. Misérables !

M. Georges Tranchant. Pierre Mauroy, Premier ministre, s'était lui-même intronisé « chef de guerre contre le chômage », qu'il comptait bien réduire grâce à la relance économique et à son « fer de lance », les nationalisations !

M. Guy Bêche. Tranchant, chef de file pour la Suisse !

M. Georges Tranchant. Vous n'avez pas vraiment valorisé, monsieur Mauroy, la crédibilité et l'image de François Mitterrand qui déclarait, le 26 avril 1981 : « Mon choix de société, c'est l'emploi. »

M. Louis Mexandeau. Faites-lui un vrai-faux passeport pour la Suisse !

M. Georges Tranchant. Puis, devenu Président de la République, il déclarait le 9 juin à Montélimar : « Nous avons engagé la bataille pour l'emploi. Il n'est aucune des mesures arrêtées jusqu'à présent qui ne soit inspirée par l'engagement majeur que j'ai pris devant les Français, d'abord l'emploi ! »

M. Louis Mexandeau. Ce n'est pas le sujet !

M. Georges Tranchant. Les inspirations du président Mitterrand ne devaient pas être très bonnes, car il faut reconnaître, monsieur Mauroy, que ça n'a pas très bien marché...

M. Gérard Bapt. Vous n'avez pas grand-chose à dire !

M. Georges Tranchant. ... puisque le nombre des chômeurs, au lieu de diminuer, a augmenté de 800 000 ! Avec la douloureuse apparition des nouveaux pauvres constitués, pour l'essentiel, par la triste cohorte des 300 000 chômeurs en fin de droits.

M. Guy Bêche. Un peu de pudeur, monsieur Tranchant !

M. Georges Tranchant. Muis peut-être étiez-vous perturbé, monsieur Mauroy, par les nombreux voyants lumineux qui devaient rendre compte des résultats du succès de votre politique économique.

M. Pierre Forgues. Misérable !

M. Georges Tranchant. Vous avez, semble-t-il, été ébloui par leurs clignotements, ébloui au point de les voir tous au « vert » la veille de la troisième dévaluation de notre monnaie.

M. Pierre Forgues. On n'en est pas loin !

M. Georges Tranchant. La compétence du gouvernement que vous dirigiez, monsieur Mauroy, était telle - et ce serait presque drôle s'il ne s'était agi du sort de tous les Français - que vous obteniez des résultats directement inverses des objectifs pour lesquels les Français vous avaient accordé leur confiance.

Pour en revenir à la situation de l'emploi qui tenait tant à cœur au Président de la République...

M. Joseph Franceschi. Ce n'est pas le sujet, on parle des privatisations !

M. Georges Tranchant. ... je rappelle que le chômage des jeunes progressait de 10 points pour atteindre le chiffre insupportable de 26 p. 100, que la durée du chômage atteignait en France une moyenne de 310 jours contre 180 en Europe et 45 jours aux Etats-Unis.

M. Guy Bêche. On en est où ?

M. Joseph Franceschi. Parlez-nous des privatisations !

M. Georges Tranchant. Par ailleurs, le taux de croissance chutait de 45 p. 100, ...

M. Gérard Bapt. Ce n'est pas le problème !

M. Georges Tranchant. ... l'investissement des entreprises qui était de plus 4,6 p. 100 avant 1981 passait à moins 0,70 p. 100, ...

M. Guy Bêche. Parlez-nous de la Suisse !

M. Georges Tranchant. ... leur compétitivité baissait de dix points par rapport à leurs principaux concurrents sur les marchés extérieurs. La consommation des ménages se réduisait de 3 p. 100. Le pouvoir d'achat, pour la première fois sous la V^e République, baissait en 1983 et 1984.

M. Louis Mexandeau. Ce n'est pas une raison pour aller en Suisse !

M. Georges Tranchant. Le taux d'épargne diminuait de deux points. Grâce, si j'ose dire, à la loi Quilliot, la construction de logements neufs retombait au niveau de 1958.

M. Joseph Franceschi. Et les privatisations ?

Il s'est trompé de discours !

M. Georges Tranchant. Le déficit budgétaire atteignait des sommets que la France n'avait jamais connus en temps de paix. Il était multiplié par 5, et les dettes par 3, ...

M. Louis Mexandeau. Et parlez-vous de la fuite des capitaux !

M. Georges Tranchant. ... et je pourrais facilement poursuivre l'énumération de la longue liste de ce triste palmarès !

M. Joseph Francochi. C'est faux !

M. Georges Tranchant. Voyez-vous, messieurs les socialistes, accéder au pouvoir est relativement facile. Vous y êtes même parvenus. (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mais gouverner et respecter ses engagements, cela, vous ne savez pas le faire.

M. Louis Mexandeau. Parlez pour vous !

M. Georges Tranchant. Reconnaissez que, dans ce domaine, pendant cinq ans avec tous ceux qui aujourd'hui voudraient donner des leçons à M. Balladur, vous avez été particulièrement mauvais, ...

M. Louis Mexandeau. Pas tant que vous !

M. Georges Tranchant. ... à ce point que les Français en mars 1986 ont voulu mettre en œuvre une politique diamétralement opposée à celle qu'ils venaient de subir pendant ces cinq ans. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

Pour conduire cette politique, ils ont donné mandat à un gouvernement compétent, honnête et sérieux. Quel changement ! (*Rires sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Oh ! pas vous !

M. Georges Tranchant. En effet, la politique de redressement et de libération de notre économie, sous la conduite d'Edouard Balladur, est unanimement considérée à l'étranger comme un succès.

M. Louis Mexandeau. A la frontière !

M. Georges Tranchant. Le ministre d'Etat vient d'ailleurs de recevoir, à ce titre, le prix décerné par la célèbre revue financière internationale « Euromoney ». Cette haute distinction est un encouragement pour le Gouvernement et tous les Français à poursuivre leurs efforts dans la voie qui a été tracée en mars 1986.

Les privatisations sont non seulement une réussite économique mais elles constituent l'avènement, sans précédent dans notre pays, d'un actionnariat populaire, véritable association motivante de la population active qui, dorénavant, se trouve directement concernée par la compétitivité et le progrès des entreprises qui, seules, peuvent créer les richesses nécessaires au progrès social et à l'emploi.

Cet important phénomène de société étant de nature à remettre définitivement en cause l'archaïque « lutte des classes » chère au parti socialiste, il s'agit là pour lui d'un événement de première importance car il ne lui sera plus possible de gagner les élections en dressant, comme il sait si bien le faire, les Français les uns contre les autres.

Un député du groupe socialiste. Pas contre les Suisses !

M. Georges Tranchant. L'enjeu pour vous, messieurs les socialistes, est donc de tout mettre en œuvre pour attaquer les privatisations et ceux qui les ont réalisées, avec l'espoir de les rendre impopulaires et de transformer ce succès en échec.

Pour cela, certains d'entre vous n'hésitent pas à faire des déclarations contradictoires et irresponsables, allant directement à l'encontre de l'intérêt national et de nature à influencer dans le mauvais sens les cours de Bourse...

M. Pierre Forgues. Et quand vous mettez vos valeurs en Suisse, c'est dans l'intérêt de qui ?

M. Georges Tranchant. ... au détriment, entre autres, des petits porteurs que vous prétendez défendre.

Quant à Pierre Joxe, il s'est spécialisé, depuis un mois, dans le lyrisme diffamatoire. Il puise dans Zola pour décrire la curée sur les privatisations à laquelle se livreraient les affairistes. Il fait appel à Goya...

M. Pierre Forgues. Savez-vous qui sait ?

M. Georges Tranchant. ... pour savoir comment sont constitués les conseils d'administration. Il dénonce une « scandaleuse » prise du pouvoir économique, antidémocra-

tique et durable, des quadrillages, des verrouillages et des magouillages et, comme on juge toujours les autres par rapport à soi, ...

M. Pierre Forgues. Vous parlez d'or !

M. Georges Tranchant. ... il imagine l'existence d'un « Carrefour des privatisations » qui remplirait les mêmes éminents services que celui du « développement ». (*Rires et applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Voyez-vous, monsieur Joxe, il ne faut pas confondre les actes du Gouvernement de Jacques Chirac avec les agissements des gouvernements de Pierre Mauroy et de Laurent Fabius.

M. Pierre Mauroy. Ça suffit !

M. Georges Tranchant. En 1982, monsieur Joxe, qui prenait le pouvoir économique en nationalisant les banques et les grandes entreprises françaises ?

M. Guy Béche. L'Etat !

M. Georges Tranchant. Etait-ce une expression de votre sens de la démocratie que de nommer, parmi les personnes « qualifiées » du conseil d'administration du Pechiney, M. Yvon Deschamps, dont la « profession » consistait à être membre suppléant du comité directeur du parti socialiste. Il exerçait, d'autre part, ses talents en tant qu'animateur des services culturels de la ville de Villeurbanne.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Tranchant affairiste !

M. Georges Tranchant. Et que penser de la nomination de M. Luc Soubre au conseil de Saint-Gobain, alors que ses seules qualifications étaient d'être membre du comité directeur du parti socialiste et conseiller du ministre de l'éducation nationale ?

On trouvait également, siégeant parmi les personnalités « compétentes » du conseil d'administration de Saint-Gobain, un certain Roland Pignol... profession : membre du parti socialiste, délégué d'union H.L.M. !

Plusieurs députés du groupe socialiste. Et alors ?

M. Georges Tranchant. Ces entreprises doivent certainement garder un souvenir ému, monsieur Joxe, d'avoir pu bénéficier, grâce au sens démocratique du pouvoir socialiste, ...

M. Gérard Bapt. C'est cela, la démocratie !

M. Georges Tranchant. ... des compétences de ces personnes « hautement qualifiées », car sans vous elles auraient été bien incapables de les découvrir ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Je vous ferai grâce, monsieur Joxe, de la liste de tous les membres des cabinets ministériels ou des conseillers de l'Elysée nommés dans les conseils d'administration des entreprises que vous avez nationalisées.

M. Jean Le Garrec. Et vous, qu'avez-vous fait ?

M. Pierre Forgues. C'est un discours misérable !

M. Georges Tranchant. Comment ne pas évoquer, également, pour illustrer la légèreté des décisions prises par le Gouvernement Mauroy, le cas particulièrement cocasse de ce grand diplomate qui s'est trouvé, presque malgré lui, porté à la présidence de la Compagnie générale d'électricité, tout simplement parce que le poste d'ambassadeur à Washington, qui aurait dû normalement lui revenir, avait été, lui aussi, attribué à un journaliste de vos amis. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Emmanuel Aubert. C'est vrai !

M. Jean Le Garrec. Ça vous va bien, monsieur Tranchant !

M. Pierre Forgues. Misérable !

M. Georges Tranchant. Dois-je aussi parler des « copains » que vous avez nommés dans ces conseils, ces financiers et chefs d'entreprise membres ou proches du parti socialiste : M. Jérôme Seydoux, M. Max Théret, M. Gilbert

Trigano, M. Antoine Riboud et d'autres encore ? (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe du R.P.R.*)

M. François Loncle. Menteur !

M. Guy Béche. J'aurais honte à votre place !

M. Georges Tranchant. Avez-vous jamais entendu, ne fût-ce qu'une seule fois depuis 1981, qu'un membre de l'actuel gouvernement ou de la majorité les traiter d'affairistes ou de financiers du parti socialiste ?

Un député du groupe socialiste. Eh non, parce que ce n'est pas vrai !

M. Guy Béche. Ça vole bas !

M. Georges Tranchant. Avez-vous enquêté, monsieur Joxe - et vous étiez bien placé pour le faire - pour savoir quels ont été les acheteurs des centaines de milliers de titres à la Bourse de Paris entre le 11 et le 15 janvier 1982, juste avant la suspension de la cotation des titres des entreprises nationalisées ?

M. Philippe Auberger. Très juste !

M. François Loncle. Et vos valises en Suisse, monsieur Tranchant !

M. Georges Tranchant. L'enquête à laquelle je me suis livré démontre que plus de 523 000 titres de Pechiney ont été achetés à un cours variant entre 99 francs et 101 francs, pour être revendus un mois plus tard à l'Etat, avec l'argent des contribuables, à 124,25 francs, soit un profit de 24 p. 100.

M. Guy Béche. Et vous avez contribué, parce que vous annoncez un prix de nationalisation trop bas !

M. Georges Tranchant. Etes-vous bien certain, monsieur Joxe, que ce sont les petits actionnaires qui vous tiennent tant à cœur qui en ont été les bénéficiaires ?

M. Jean-Claude Dalbos. Ce n'est pas joli, joli !

M. Georges Tranchant. Dans le même temps, 52 700 titres de la C.G.E. étaient achetés en Bourse à 333 francs pour être revendus un mois après à 492 francs, soit un bénéfice de 159 francs par action, représentant une plus-value de 50 p. 100 !

Près de 100 000 titres de Paribas ont changé de main à un cours de 209 francs. L'Etat les a payés 303 francs un mois plus tard.

Qui a profité, monsieur Joxe, de ces milliards de centimes de bénéfices réalisés avec l'argent des contribuables ? (*Qui ? Qui ? sur plusieurs bancs du groupe du R.P.R.*)

Que faisait exactement, à cette époque, M. Uri, maître à penser du parti socialiste en matière économique ? (*Ah ! sur plusieurs bancs du groupe du R.P.R.*) Eh bien, je vais vous le dire : il travaillait comme conseiller financier ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean Le Garrec. C'est scandaleux !

M. Guy Béche. Goujat !

Plusieurs députés du groupe socialiste. Monsieur le président, monsieur le président !...

M. Georges Tranchant. Il a dû rendre d'éminents services au parti socialiste puisqu'il a bénéficié, dans le cadre des mesures « démocratiques » prises par le gouvernement de M. Mauroy, d'une importante nomination au poste d'administrateur de Paribas. (*Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur divers bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. François Loncle. Vous êtes un voyou, Tranchant !

M. Guy Béche. Et un escroc !

M. Georges Tranchant. Peut-on imaginer un seul instant - sans commettre un crime de lèse-majesté socialiste ! - que certaines personnes proches du pouvoir à l'époque auraient connu, avant la suspension des cotations en bourse, le prix des actions qui serait définitivement prêté par l'Etat ? (*Nouvelles protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Louis Mezardou. C'est scandaleux !

M. François Loncle. Goujat ! Gangster !

M. Guy Béche. Expatriez-moi ce minable !

M. Georges Tranchant. Il faut reconnaître, monsieur Joxe, que pour avoir cette pensée sacrilège, je me suis inspiré de vos récentes déclarations concernant - je vous cite - « les scandaleuses privatisations »...

M. le président. M. Tranchant a épuisé son temps de parole. C'est terminé ! On ne peut pas faire autrement !

M. Georges Tranchant. Je le regrette, monsieur le président. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du R.P.R. et sur divers bancs du groupe U.D.F. - Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Loncle. C'est un scandale ! M. Tranchant a un comportement de voyou !

M. Guy Béche. Cela ne m'étonne pas qu'aucun porte-parole du P.R. n'ait voulu monter à la tribune avant lui !

M. François Loncle. Vous avez trouvé Tranchant dans un ruisseau !

M. Guy Béche. Dans un crassier !

M. le président. La parole est à M. Alain Griotteray, pour vingt-cinq minutes.

M. Alain Griotteray. Monsieur le président, monsieur le ministre d'Etat, mes chers collègues, en écoutant M. Joxe, en écoutant M. Tranchant, en vous écoutant vous-même, monsieur le ministre d'Etat, je songeais : « Quel étrange pays que le nôtre ! ».

Une boursasse secoue depuis plus d'une semaine les marchés boursiers du monde, et nous sommes, ici, en train de discuter des vertus et des tares des privatisations.

Nous savons tous que cette boursasse n'a rien à voir avec la politique de privatisation menée par le Gouvernement depuis dix-huit mois. Nous savons tous qu'elle est la conséquence d'une épreuve de force germano-américaine qui passe très au-dessus de notre tête. Nous connaissons, en gros, les mesures que devraient prendre les Etats-Unis et aussi l'Allemagne pour enrayer la crise, mais nous, nous discutons des vertus et des tares des privatisations à la française.

Une visite de nuit de M. Baker en Allemagne fédérale avait mis un premier coup d'arrêt à la panique, mais nous n'avons pas voulu arrêter notre débat franco-français sur les privatisations, notre petite guerre franco-française qui n'a rien à voir avec l'accident qui secoue les bourses du monde entier.

Nous savons que les entreprises françaises se portent plutôt mieux. Le président du patronat l'a répété dimanche ; les présidents des entreprises privatisées le disent chaque jour. Le secteur automobile connaît un redressement spectaculaire. Le président de Peugeot le déclarait hier : « Les carnets de commande sont pleins. » Les articles élogieux sur notre économie se lisent dans toute la presse étrangère, mais nous, nous discutons des privatisations, de leurs vertus et de leurs tares !

Et pourtant, monsieur le ministre d'Etat, ai-je assez souhaité ce débat ! Puis-je vous rappeler qu'en séance, le 13 mai dernier, je vous ai interrogé « sur l'opportunité de débattre à froid de l'évolution de votre politique de privatisation » ? Puis-je vous rappeler qu'en juillet, par lettre, je vous ai fait part de ma préoccupation concernant l'organisation d'un véritable débat de fond permettant de dresser un premier bilan économique et financier des privatisations ? Vous m'avez répondu - sans enthousiasme, il est vrai - que vous étiez à la disposition de l'Assemblée. Mais nul en ce temps-là n'éprouvait le besoin de traiter le sujet et, malgré mes provocations, je n'ai intéressé personne l'an passé lors de la discussion budgétaire.

J'aurai l'occasion, lors des travaux sur le fascicule budgétaire, le 12 ou le 13 novembre prochain, de dire que toujours vos collaborateurs et vous-même avez été à la disposition du rapporteur spécial pour lui fournir tous les renseignements utiles à sa mission. Vous l'avez fait au cours des entretiens que vous m'avez consacrés et par une réponse écrite aux questions que je vous posais, notamment sur les conclusions de M. Mayoux sur les voies et les moyens de la privatisation dans le secteur des assurances. Mais je persiste à penser qu'un débat politique, très politique, aurait pu apporter, en

son temps, à l'opinion et aux députés, une occasion de réfléchir ensemble sur la réelle transformation de notre économie provoquée par les privatisations. A travers le choc des idées, l'information passe mieux. J'ai lancé à l'époque une formule reprise un peu partout aujourd'hui : « Une action, ce n'est pas un bon du Trésor avec un portfolio gagnant attaché à lui ! »

Je crains, monsieur le ministre d'Etat, que l'on ait placé des millions d'actions auprès de millions de petits et nouveaux porteurs, comme on avait traditionnellement coutume de vendre des bons du Trésor, des sortes de bons du Trésor avec prime. Et la publicité n'a rien fait pour démentir cette troublante confusion. Certaines campagnes de publicité ont atteint un tel niveau d'économie-spectacle que l'on a réussi le tour de force de diffuser des messages sans qu'il soit fait - une seule fois - mention du mot « action ».

Les banques sont largement fautive. Leur comportement d'administrations semi-publiques, autonomes et puissantes, ayant entre elles des connivences détestables, serait un bon sujet de réflexion pour nous. Les guichets ont su vendre des titres de privatisés. Ils ont, en revanche, peu expliqué à ces nouveaux arrivants en Bourse quelles étaient les principales règles du jeu boursier.

M. Pierre Forgues. Le risque !

M. Alain Griotteray. Les banques répondent à ce type d'accusations en arguant des efforts accomplis pour parfaire leurs relations de clientèle, notamment par des gestions personnalisées de patrimoine.

Ce n'est pas à ceux qui bénéficient de ces services que je songe, naturellement ; c'est aux autres, auxquels un honnête discours pédagogique aurait dû s'adresser. A ces petits porteurs dont le comportement actuel, pondéré et sage, relève, dans la fièvre générale, d'une sorte de miracle.

C'est à la masse d'entre eux que je voudrais m'adresser un instant. Il y a ceux qui ont acheté des actions et qui ont aussitôt revendu. Ils ont pris leurs bénéfices : tant mieux pour eux !

Quant aux autres, tous les autres qui les ont gardées, qu'ils continuent à les garder. Et c'est ce qu'ils font. Ils n'ont pas, eux, comme les professionnels, à se faire des liquidités pour payer ce qu'ils ont acheté à terme. Ils ont acquis leur petit portefeuille avec leur argent. Ils ont placé des économies. Et ces jours derniers, ils ont continué. Tandis que les gros voyaient venir la déprime, ils ont acquis les actions d'Indo-Suez ; 1 600 000 souscripteurs : réfléchissez, messieurs !

Cette sérénité des petits porteurs est une des leçons de la crise... et des privatisations. Ils ne jouent pas à la spéculation boursière. Ils achètent des parts de bonnes entreprises. Et il faut leur dire qu'ils ont raison. Mais pour Suez, qui n'est pas encore coté, il faut leur dire, dès aujourd'hui, monsieur le ministre d'Etat, comment vous entendez procéder jeudi prochain.

En vérité, le président Pinay a parlé comme ils agissent et c'est pour cela qu'il est écouté. Avec lui, un instant, un peu de bon sens était revenu. Mais la tempête ne s'apaisait ni à New York, ni à Londres, ni à Francfort, ni à Tokyo. Et nul, en France, ne faisait remarquer que Paris était un peu moins atteint. Puis le jour de ce débat est arrivé.

Alors, monsieur le ministre d'Etat, je dois d'abord vous dire, avant de présenter quelques questions et suggestions, que le groupe Union pour la démocratie française, partisan résolu de la privatisation, approuve votre politique car elle répond à une aspiration profonde des Français.

Mais nous sommes conscients de vivre une période de transition. On ne passe pas d'un siècle de nationalisation à la liberté, du jour au lendemain. N'oublions pas non plus que nos entreprises - je pense singulièrement à nos compagnies d'assurances - à quelques exceptions près, ne sont pas à l'échelle de leurs concurrentes européennes, ne parlons même pas des Etas-Unis et du Japon. La C.G.E., dont nous sommes fiers à juste titre, c'est le tiers de Siemens, la moitié de Philips ! Il faut donner à nos entreprises les moyens de s'épanouir. Et c'est ce que les privatisés sont en train de faire.

Et puisqu'il faut évoquer quelques chiffres, précisons que les privatisations ont représenté sur le marché financier français un prélèvement d'environ 60 milliards de francs. Dans le même temps, l'Etat réduisait de plus de 50 milliards ses émissions obligataires en raison d'une meilleure gestion financière des besoins et des dettes. Un quasi-équilibre entre les huit premiers mois de 1986 et ceux de 1987.

Quant à l'effet d'éviction souvent évoqué, constatons que les émissions hors privatisation se sont élevées à 117 milliards au 1^{er} septembre 1987 contre 103 à la même date en 1986.

Non, les groupes privés faisant appel au marché n'ont pas eu à souffrir de la concurrence des privatisations. Pas d'effet déséquilibrant, donc, sur le marché financier.

Si l'on veut à tout prix se reprocher quelque chose, je dirai que je regrette que, de 1981 à 1987, la France ne soit pas parvenue à faire infléchir les fâcheuses inclinaisons de l'administration américaine et du Congrès. Et on ne sort pas de là.

Et tandis qu'ont lieu les convulsions de la Bourse, notre débat prend quelque chose d'irréel ! « Paralytie », « bradage », « noyaux durs » : le président Giscard d'Estaing, en mai 1968, évoquait déjà, dans cette assemblée, cette obscure clarté qui tombe sur nous et qui nous tient si souvent éloignés des réalités extérieures ; à l'époque, c'était les convulsions de la rue.

Que n'a-t-on pas dit des privatisations ! Ce fut d'abord les ricanements devant des lenteurs qui empêcheraient de réaliser le dixième du programme des soixante-cinq sociétés inscrites dans la loi de privatisation. Il est vrai que le législateur et le Conseil constitutionnel avaient mis en place une difficile course d'obstacles : banques conseils mises en concurrence au niveau de leur choix, puis lors de leurs investigations, le gouvernement ayant des conseils bancaires distincts de ceux choisis par l'entreprise à privatiser ; enfin, la commission présidée par M. Chatenet, dont j'avais dit plaisamment l'an passé qu'il eût été plus habile de l'installer dans ses propres murs, ce qui a fait dire par la presse, qui ne m'avait entendu qu'à moitié, que je mettais en cause son indépendance, alors que j'avais souligné, comme je le souligne aujourd'hui, que les membres de la commission n'étaient ni dans les mains de votre cabinet, monsieur le ministre d'Etat, ni dans celles des fonctionnaires du Trésor qui en assurent le secrétariat.

J'ai consulté les procès-verbaux de la commission à l'occasion d'un contrôle sur pièces, conformément aux pouvoirs dont dispose chacun de ses rapporteurs spéciaux de la commission des finances pour son domaine de compétence.

Je dis à M. Joxe, qui n'a pas vocation à disposer de tels pouvoirs, même en sa qualité de président de groupe et d'ancien ministre, je lui dis que la lecture de ces documents traduit la qualité comme l'étendue des vues de la commission ! Ces documents en l'état ne peuvent être divulgués. Ils sont la mémoire de la commission, contiennent des jugements et des analyses sur des sociétés privées ou publiques qui ne doivent pas être connus, notamment de la concurrence. Le processus itératif qui caractérise la méthode de travail de la commission aboutit à des solutions de sagesse.

La commission s'est réunie plus de quatre-vingt fois et a émis des avis sur la valeur des entreprises, dont l'incontestable précision s'est révélée dans chaque cas.

Les mésaventures boursières que nous vivons, font litière des accusations et prouvent qu'il n'y a pas eu de bradage. Les évaluations ont toutes été arrêtées, j'en suis témoin, dans une approche prospective, conformément aux strictes directives du Conseil constitutionnel.

J'en viens aux noyaux stables.

J'ai été un des premiers partisans de ce que j'appelais, moi, les noyaux durs, avant même que le ministre d'Etat en ait retenu officiellement le principe pour Paribas. J'évoquais leur nécessité l'an passé, pour constituer un rempart protecteur pour l'entreprise qui retourne au marché et un élément indispensable d'identification et de personnalisation du groupe.

Sa première qualité est d'être fort et solidaire : l'accession au noyau stable est assortie de conditions sévères : l'absolue obligation de ne pas vendre sa participation pendant un à deux ans, ne pouvoir en céder ensuite, tout ou partie, qu'avec l'agrément des autres participants pendant une nouvelle période de trois ans.

Il y a quelque risque à accepter de telles contraintes. D'autant qu'il y a, conformément à une pratique courante de cessions de bloc, même quand le paquet d'actions ne confère pas un contrôle majoritaire, il y a naturellement, dis-je, une surprime à payer.

Aujourd'hui, les noyaux stables accusent le choc de la baisse - et, c'est très bien ainsi. Ils sont faits pour cela. Ils assurent la stabilité de l'ensemble, petits porteurs inclus, et ils confèrent une identité nettement établie aux groupes qu'ils animent.

Les grandes nébuleuses anonymes menées par une technocratie dictatorial et secrète n'ont jamais montré d'efficacité à long terme.

Reste la formule de constitution des noyaux stables. La loi a donné ce pouvoir au ministre et un décret du 24 octobre 1986 encadre la disposition de l'article 4 de la loi de privatisation.

Les formules d'adjudication ou de mise aux enchères peuvent paraître séduisantes si l'on accepte la priorité du mieux-disant financier. Mais en vérité, peut-on interdire à l'Etat de céder des actifs du secteur concurrentiel dans des conditions semblables à celles mises en œuvre pour tout autre propriétaire de tels actifs ? La dispersion aux enchères est, au moins dans notre pays, une formule de liquidation. Vendre à l'encan aux seuls acteurs les plus riches est inacceptable.

M. Aymari de Monteaquilou. Très bien !

M. Alain Glotteray. La formule du choix ministériel de candidats satisfaisant au cahier des charges me paraît la seule valable si certaines conditions de transparence sont respectées.

Il est essentiel que le nombre global des candidatures soit communiqué. De même, on peut s'interroger sur une éventuelle obligation d'identification publique qui pourrait être exigée des candidats.

Enfin, des explications devraient être données sur les motifs aboutissant au niveau de fixation des surprimes, qui ont varié de 2,50 p. 100 pour Paribas à 45 p. 100 pour la B.I.M.P.

Il ne faut pas confondre principe de confidentialité des affaires, auquel je suis très attaché, et secret absolu. Il ne peut exister de confidentielle privatisation comme il existe un confidentiel défense ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Le secret entretient la suspicion, favorise la calomnie et « autorise » toutes sortes de fuites.

Le ministre d'Etat ne s'est jamais dérobé devant des demandes de justification, les miennes bien sûr, d'abord, mais ici même, j'ai le souvenir des réponses qu'il a adressées à M. Charazat. Mais le Gouvernement s'épargnerait quelques critiques en ouvrant les noyaux durs aux groupes étrangers. Il n'aurait pas ainsi à puiser si souvent dans le vivier, hélas étroit ! des grands groupes français.

M. Henri Emmanuelli. Ou des copains !

M. Alain Glotteray. C'est ce qui a été fait pour Suez et je me félicite que 9 p. 100 du capital ait été cédé hors marché à des groupes qui n'avaient jamais participé activement à des opérations de privatisation.

On peut enfin s'interroger sur l'opportunité de la constitution des noyaux stables pour des groupes moins importants où préexiste déjà une certaine stabilisation d'une partie de l'actionnariat. Je pense à Havas, hier, ou à Matra, demain.

Après ces réflexions, une suggestion et une proposition. J'en reviens d'abord aux droits des actionnaires, peu connus en France, tant la pratique des pouvoirs liés à la possession d'actions est peu développée dans notre pays, contrairement à nos voisins anglo-saxons. Dans ce domaine, la Commission des opérations de bourse aura une immense mission de sauvegarde et d'éducation à accomplir. Elle constitue un rempart, une garantie contre les débordements auxquels peuvent être portés ceux qui voudraient exercer leur pouvoir sans contrainte, ni contrôle.

A ce sujet, les banques, encore elles, doivent trouver des formules appropriées de gestion des petits comptes titrés. Si elles s'obstinaient à imposer des droits de garde élevés, la privatisation serait atteinte dans des fondements populaires.

Les banquiers doivent cesser de claironner sans cesse que leurs clients leur coûtent trop cher, car si c'est vrai, ils n'ont qu'à changer de métier !

M. Robert-André Vivien et M. Charles Ehrmann. Très bien !

M. Alain Glotteray. Un banquier doit être capable de se rémunérer plus par son action commerciale que par une facturation forfaitaire des services divers. Avoir chez soi des milliers de petits porteurs peut être l'occasion inespérée d'une relance commerciale lucrative à terme. A ce jour, seul le Crédit lyonnais semble avoir fait sienne cette stratégie.

Malheureusement, il est d'autres projets inquiétants. Celui, rationnel il est vrai, de regroupement de petits porteurs au sein de fonds ou de SICAV spécialisés.

Cette voie est contraire à l'esprit de privatisation, car elle désimplique l'actionnaire de l'entreprise qu'il a choisie et elle aboutit à un nouvel anonymat de la propriété, à une nouvelle « socialisation maligne ». Il serait regrettable qu'un grand réseau persiste à utiliser cette formule : « Adhérez après cession à ma nouvelle SICAV exonérée de droits d'entrée. Dans le cas contraire, je vous taxerai de lourds droits de garde. » Ce serait une atteinte fatale à votre politique !

Je ne suis, monsieur le ministre d'Etat, ni un fanatique du « tout privatisé » ni un adepte du « enrichissez-vous n'importe comment » ; je crois, par contre, à la compétition, à la concurrence, à l'esprit d'entreprise.

J'ai la ferme conviction que notre pays aspire à ce que soit poursuivie une politique de diffusion de la propriété.

C'est la politique de la majorité. Il importe que nous le rappelions aujourd'hui en la précisant. Loin de moi l'idée de critiquer la priorité donnée à la privatisation du crédit. L'opposition ne s'était pas cachée, lorsqu'elle est arrivée au pouvoir, de vouloir contrôler toute l'économie à travers la nationalisation de toutes les banques. Elle n'a marqué de pause en 1984 que devant l'échec de sa politique et la mise en demeure, par nos partenaires européens, d'en changer.

Aujourd'hui, elle annonce, rendue plus prudente par les difficultés du passé, qu'elle ne renationaliserait, en cas d'hypothétique victoire, que les privatisations qui seront réalisées à partir de ce jour. C'est qu'elle retrouverait ainsi un contrôle total par les participations de la caisse des dépôts mais aussi des assurances, qui font partie de tous les noyaux durs de toutes les entreprises. C'est pourquoi je regrette qu'il n'ait pas été fait plus vite pour les compagnies d'assurances, qui en avaient bien besoin.

C'est vrai, monsieur le ministre d'Etat, vous avez mis en lumière les plus-values latentes dont, de façon curieuse, nul gouvernement ne s'était préoccupé jusqu'à vous. Mais ce décalage est préoccupant. Il permet de mettre en lumière les intentions, non dissimulées, de l'opposition : revenir, par des chemins de traverse, si elle l'emportait, à ce qu'elle n'a pas réalisé en 1981, le contrôle de toutes les entreprises.

Il est donc important pour nous, monsieur le ministre d'Etat, de connaître vos intentions sur la privatisation des assurances, et singulièrement de l'U.A.P., dont on a parlé tout à l'heure. Vous semble-t-elle envisageable, dans un marché si secoué, à un terme relativement prochain ?

Enfin, je terminerai par une autre suggestion. L'adaptation de la privatisation de notre société à d'autres exigences : une privatisation de caractère social. Plus de 50 p. 100 des Français sont propriétaires de leur logement. C'est dire que le désir de tous est de posséder de la pierre. Ceux qui ne le font pas, c'est qu'ils ne peuvent pas. Depuis longtemps je milite pour la privatisation du logement social. La loi Méhaignerie entend la faciliter, mais elle rencontre trop d'obstacles administratifs et fiscaux.

J'ai déposé une proposition de loi qui a rassemblé, à ce jour, près de 150 cosignataires et je sais, monsieur le ministre d'Etat, que vous comptez parmi les membres du Gouvernement les plus favorables à cette réforme. Le président de la commission des finances, M. d'Ornano, souhaite marquer la volonté de l'Assemblée par un amendement dans ce sens. Les compléments techniques, et surtout un aménagement fiscal de simplification, d'utilisation des recettes sont nécessaires pour que cette proposition puisse prochainement entrer dans les faits.

Dans ce domaine, le Gouvernement trouverait une voie nouvelle de nature à améliorer les liens entre l'Etat et la vie des citoyens, ce qui ne signifie pas un désintéressé coupable de sa part, mais une volonté raisonnée de rompre avec une tradition séculaire confondant les fonctions essentielles du pouvoir dans une nation démocratique et l'interventionnisme qui caractérise le glissement, conscient ou non, vers une société collectiviste. La propriété des entreprises dans laquelle nous sommes engagés, en dépit et peut-être grâce aux à-coups, fait connaître peu à peu aux Français leur industrie et leur économie.

En ajoutant un secteur nouveau, celui de la propriété du logement, mais propriété totale, c'est-à-dire pouvoir d'acheter, de vendre, de louer son appartement quelles que soient les conditions d'acquisitions, on permettrait aux moins favorisés de s'enrichir.

Je ne vois pas au nom de quoi, qui que ce soit pourrait s'y opposer. Alors vraiment, monsieur le ministre d'Etat, nous aurions témoigné que nous préférons l'homme à l'Etat et les Français seraient enfin propriétaires de la France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Gayssot, pour vingt minutes.

M. Jean-Claude Gayssot. « Le développement de la bourse de Paris sera le symbole de notre entrée dans l'économie du XXI^e siècle. » C'est ce que vous déclarez, monsieur le ministre d'Etat, dans votre livre fraîchement sorti des presses.

Avouez que l'actualité donne à cette phrase un singulier relief et que vous êtes un bien mauvais prophète. Par contre, cette crise boursière confirme pleinement notre point de vue et n'en donne que plus de force à notre opposition résolue à votre politique de privatisation.

Je sais : vous plaidez non coupable.

A vous entendre, la responsabilité de la chute de la bourse incomberait aux Etats-Unis et à eux seuls. Bien sûr, leur rôle est réel. Mais cela n'en réduit pas pour autant votre propre responsabilité, la responsabilité des gouvernements français successifs, des grands capitalistes de notre pays : parce que vous pratiquez une politique d'austérité et de transferts effrénés des ressources vers la spéculation, y compris par les privatisations ; parce que vous avez transformé la France en simple wagon derrière la locomotive malade des Etats-Unis ; parce que vous avez trompé des millions de Français en faisant croire que le fin du fin de leur réussite était de devenir boursicoteurs.

Vous et vos prédécesseurs qui ont engagé le pays dans le déclin social et national portez une grave et lourde responsabilité. C'est à cause des politiques d'austérité, de pillage du tiers monde et de surarmement que la crise du système capitaliste et la crise financière se développent.

Le capital a perdu 2 000 milliards de dollars dans le monde avec la chute des différentes bourses, soit deux fois plus que la dette du tiers monde. Il va tout faire pour récupérer par de nouveaux transferts vers les profits et vers les Etats-Unis, c'est-à-dire qu'il y aura plus d'austérité encore pour les travailleurs et pour les peuples. Et comme la planche à billets a fonctionné dans tous les Etats capitalistes pour limiter l'effondrement des cours, l'inflation va repartir et faire reculer encore le pouvoir d'achat. Récession et austérité sont donc au bout, si l'on ne s'attaque pas aux causes du mal.

La dépendance de notre système financier à l'égard des Etats-Unis n'a rien d'une fatalité. Elle est organisée. Rien n'oblige en effet à laisser partir les capitaux de France vers les Etats-Unis. Rien, non plus, ne vous obligeait à signer l'accord du Louvre en février dernier qui permet aux Etats-Unis de poursuivre une politique visant à faire payer aux autres peuples leur endettement, leur déficit et leur course au surarmement.

Au delà, ce qui est en cause, c'est ce que nous avons les premiers appelé le « cancer financier », cette politique mise en œuvre depuis des années, qui favorise la spéculation au détriment du pouvoir d'achat, de l'investissement et de l'emploi.

C'est le contraire qu'il faut faire, en prenant les mesures immédiates suivantes : arrêter toute privatisation ; taxer les sorties de capitaux, c'est-à-dire stopper la fuite des capitaux vers les placements financiers et les orienter vers l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs, vers l'investissement productif et créateur d'emplois, vers la formation et la recherche ; dégager la France de l'emprise américaine par le rétablissement du contrôle des changes, par le refus de la dictature du dollar.

Vous vous refusez à ces mesures qu'André Lajoinie vous a demandées au nom du groupe communiste il y a plusieurs jours. Ce qui est survenu depuis lors confirme leur nécessité, leur caractère de bon sens. Vous préférez encourager la toute-puissance des marchés financiers au détriment de la santé de l'économie de notre pays. Cela donne l'image du cynisme de votre politique.

Lorsque les travailleurs demandent des augmentations de salaire, vous répondez toujours : « impossible ». Lorsque nous réclamons le S.M.I.C. à 6 000 francs, vos amis s'insurgent en disant que ce serait « irréaliste », « catastrophique

pour notre économie ». Mais quand de grands spéculateurs vous appellent à la rescousse, vous leur prêtez une oreille autrement attentive et vous savez trouver les immenses sommes qu'ils réclament. (*Très bien ! sur les bancs du groupe communiste.*)

En trois jours de la semaine dernière, en effet, la Banque de France a sorti de ses réserves de quoi augmenter de 1 000 francs par mois pendant un an le salaire de six millions de salariés payé au S.M.I.C. Cela signifie qu'il y a de l'argent et qu'une politique de justice sociale et de croissance économique est parfaitement crédible et réaliste dès lors qu'on en a la volonté politique.

Quant aux petits actionnaires, comme toujours, votre système les a roulés. Ils voient partir leurs économies en fumée. Ils peuvent percevoir que les mécanismes que vous avez mis en place pour l'achat d'actions par les salariés mettent ceux-ci à la merci des gros spéculateurs. Les actions des premiers sont en effet bloquées plusieurs années pendant que les derniers peuvent encaisser bénéfices sur bénéfices en vendant au bon moment et précipiter la chute des cours.

Il en serait de même avec le système de retraite par capitalisation que vous voulez mettre en place.

Plus généralement, vous prétendez élever la privatisation aux dimensions d'une philosophie. Piètre conception de la société, en vérité !

A vrai dire, le « capitalisme populaire » - cette formule qui prétend marier l'eau et le feu - n'est qu'une chimère qui hante depuis un siècle les milieux dirigeants. Déjà en 1844, une société d'économie politique se demandait ce qu'il fallait penser « de la participation aux bénéfices comme moyen de prévenir les grèves ». Avouez que nous ressortir cette recette défraîchie est passablement « ringard » !

D'ailleurs, les tentatives se sont, depuis lors, multipliées. En 1967, il y eut les ordonnances sur la distribution d'actions. Un an après, en 1968, un grand mouvement populaire permettait d'obtenir 35 p. 100 d'augmentation du S.M.I.C. En 1970 encore, Renault était le banc d'essai de la « nouvelle société » chère à notre président. Les « salariés actionnaires » sont aujourd'hui licenciés par milliers, certains d'entre eux sont entraînés devant les tribunaux, et le statut de la Régie est foulé aux pieds.

Depuis lors, il y eut les lois du 4 janvier 1973 et du 31 décembre 1975 sur la participation. Rien de tout cela n'a permis d'échapper à l'enfoncement des travailleurs et du pays dans les difficultés. Tous ces faits confirment que le mariage du capital et du travail est un marché de dupes, de la poudre aux yeux pour lier davantage les mains du travail et permettre le renforcement de la domination du capital.

A Saint-Gobain privatisée, des syndicalistes C.G.T. sont poursuivis en correctionnelle pour faits de grève. A la C.G.E. privatisée, trois autres militants sont entraînés devant le tribunal pour s'être opposés aux suppressions d'emplois. Vous osez parler de démocratie économique, mais l'actionnariat c'est le suffrage censitaire : seuls ceux qui ont le plus grand nombre d'actions, c'est-à-dire les plus riches, décident !

Vous affirmez aussi que les privatisations doivent permettre une relance de la croissance et du dynamisme des entreprises. Examinons donc le premier bilan des privatisées.

Saint-Gobain, première entreprise privatisée : son chiffre d'affaires a reculé, les profits ont certes doublé, mais l'investissement stagne. L'argent, avec votre encouragement, est parti aux U.S.A.

La C.G.E. a versé 1,5 milliard au magnat Jimmy Goldsmith. Elle a mis des capitaux à l'étranger - en Espagne, en Italie, aux U.S.A. - ou dans des placements financiers. Dans le même temps sont vendus à l'étranger nos atouts tels les moteurs Diesel, les isolateurs électriques, et la cession des laser Cilas est envisagée.

Paribas ? Cette banque a refusé de financer des secteurs décisifs comme la production para-pétrolière, l'ingénierie. Elle investit au Canada, au Japon, s'allie avec le géant américain I.B.M. pour concurrencer les P.T.T.

Bref, le bilan est clair : ces privatisations ont accru le redéploiement capitaliste à l'étranger et contribué à l'affaiblissement économique du pays, à un nouveau recul de l'emploi.

Les privatisations vont permettre de désendetter l'Etat, prétendez-vous. Les faits, là encore, vous donnent tort. La dette va s'accroître de 50 milliards, selon vos propres prévisions pour le budget de l'Etat 1988.

En revanche, l'argent des privatisations va alimenter les grandes fortunes et la finance puisque vous prévoyez de l'utiliser pour rembourser les 60 milliards de l'emprunt Giscard, dont, une fois de plus, je veux dénoncer ici le caractère de racket scandaleux. Ce pont d'or permettra aux gros possesseurs de titres de mettre la main, à bas prix, sur le secteur public que vous dilapidez.

La vérité est là : la privatisation n'a qu'un but et un seul, renforcer davantage le pouvoir de l'argent. Il suffit pour s'en convaincre de regarder de près la liste des fameux « noyaux durs ». On y retrouve les groupes capitalistes qui font la pluie et le beau temps en France.

Derrière chacun de ces groupes, il y a, aux leviers de commande, les grandes fortunes : Bettencourt avec l'Oréal, Empain et Didier Pineau-Valencienne, le fossoyeur de Creusot-Loire, avec Schneider, De Wendel avec Lafarge Coopée et la C.G.I.P., Pierre Moussa avec Frandev, François Michelin, Rothschild, Seydoux, Bouygues, Hersant, Berlusconi.

M. Jean-Claude Gaudin. Des socialistes !

M. Jean-Claude Gaysot. La liste serait encore longue. Tout ce beau monde côtoie des hommes comme Jérôme Monod, P.D.G. de la Lyonnaise des eaux et ancien secrétaire général du R.P.R., ou Jean-Claude Bébéar, ancien trésorier de l'U.D.F. placé au conseil d'administration de Paribas.

M. Guy Ducloné. On sait où trouver l'argent !

M. Jean-Claude Gaysot. Cette frénésie de la privatisation porte des coups graves aux travailleurs et à notre économie. C'est le patrimoine national, c'est la France que vous vendez par morceaux.

M. Jean-Claude Gaudin. Il en reste encore !

M. Jean-Claude Gaysot. Tout est prétexte à cadeaux au capital privé y compris aux capitaux étrangers qui entrent de tous côtés : noyaux durs, rachats d'actions, ventes de filiales, accords de dépendance.

Cette grande braderie, c'est la mise en place dans les faits du grand marché européen, cette gigantesque farce dont la seule devise est : « Financiers de tous les pays, unissez-vous ! », pour porter des coups aux conquêtes sociales. (*Rires sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Pour mettre en œuvre vos projets néfastes, vous vous appuyez sur l'échec réel des nationalisations de 1982, et sur la déception profonde que cela a entraîné. Il est vrai que cent mille emplois ont été supprimés dans le secteur public de 1982 à 1986. Mais la raison en est simple : si les nationalisations de 1982 n'ont rien amélioré ni pour les salariés concernés ni pour le pays, c'est qu'elles n'ont pas été mises au service d'une politique vraiment nouvelle.

M. Jean Brocard. Quel aveu !

M. Jean-Claude Gaysot. Elles ont été gérées selon vos principes : ceux du profit, au point de ressembler comme deux gouttes d'eau aux sociétés capitalistes.

Vous êtes d'ailleurs bien placé pour le savoir, monsieur le ministre, puisque vous êtes resté durant ces années à la tête de plusieurs filiales importantes de la C.G.E. nationalisée. En quelque sorte, vous cohabitez avant l'heure. (*Sourires.*) A la compagnie européenne des accumulateurs, que vous dirigiez alors, la moitié des emplois ont été supprimés et des nervis étaient utilisés contre les travailleurs en grève.

M. Guy Ducloné. Eh oui !

M. Jean-Claude Gaysot. J'ajoute qu'à peine arrivé au Gouvernement, vous avez aussitôt « légalisé », après coup, les soixante-dix dénationalisations de filiales, qui ont été pratiquées durant cette période en toute illégalité.

Eh bien, nous, communistes, nous avons au contraire combattu tous les dévoilements du secteur public. Tirant les leçons de l'échec, nous avançons dans notre programme une conception nouvelle des nationalisations.

Défenseurs des nationalisations, nous ne le sommes ni par marotte ni par dogme, mais par attachement à l'intérêt national et à l'intérêt des travailleurs. Le destin de la France ne doit pas en effet être décidé par les seuls détenteurs du capital : les multinationales ; c'est la nation qui doit maîtriser son avenir.

C'est ce même esprit qui imprégnait le programme du Conseil national de la Résistance lorsqu'il demandait « le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés ». Les nationalisations de la Libération avaient pour but de frapper la grande bourgeoisie qui avait trahi, collaboré avec le nazisme, et de reconstruire le pays.

Aujourd'hui, il s'agit de soustraire les leviers essentiels de l'économie à l'emprise du capital, pour en faire des outils de redressement économique, des moyens d'une nouvelle croissance. Il s'agit de donner à ces entreprises comme mission de développer les richesses du pays, la recherche, l'emploi, la formation, en un mot, d'harmoniser progrès social et avancées économiques.

Pour réussir les nationalisations, il faut rompre à la fois avec la domination de l'argent et avec l'étatisme.

C'est pourquoi nous proposons la définition de droits nouveaux permettant aux travailleurs d'intervenir efficacement dans la gestion, des conseils d'administration comprenant une majorité de salariés et d'utilisateurs, l'autonomie de gestion des entreprises nationalisées. De même, nous proposons une véritable indépendance technologique et financière des groupes nationalisés, vis-à-vis des multinationales.

Le véritable pillage des grandes entreprises nationales par les banques doit cesser. Le quart des factures de E.D.F., des billets S.N.C.F. et le cinquième des communications téléphoniques sont versés aujourd'hui aux banques.

Des nationalisations jouant leur rôle moteur permettraient de contribuer à de grands objectifs de développement en France et de coopérations internationales.

Une profonde réforme du secteur bancaire est nécessaire. Aujourd'hui près de 2 000 milliards de francs transitent par les coffres des banques. Deux fois le budget de l'Etat ! Quant aux patrimoines des assurances placés dans la spéculation immobilière et financière, ils représentent 600 milliards de francs. Tout cet argent est stérilisé, dévoyé, puisque les banques contribuent de moins en moins au financement du progrès social et de l'activité utile. Les crédits à l'économie baissent. Le niveau de l'investissement en 1986 n'a pas progressé par rapport à 1981 ; M. Royer le signalait lui-même à la commission de la production.

Il faut donc donner au secteur bancaire une nouvelle mission. Il doit cesser de participer à la croissance financière, à la spéculation, pour développer les crédits en faveur de la production, de la consommation, de la formation et de la recherche.

De même, le rôle de la Bourse et des marchés financiers dans le financement de l'économie doit reculer. En revanche, celui de l'épargne populaire, notamment pour le logement, l'ameublement, l'achat d'automobiles, doit s'accroître.

Enfin, le secteur public doit servir la coopération internationale la plus large, pour rééquilibrer nos échanges et réduire nos déficits, pour utiliser les grandes possibilités, notamment avec les pays socialistes, pour de grands programmes de coopération largement ouverts.

De telles orientations permettraient la mise en valeur de tous les atouts de la France, la création de richesses nouvelles pour répondre aux besoins de justice sociale et pour aller vers le plein emploi.

Telles sont, monsieur le ministre, nos propositions. Elles s'opposent frontalement, totalement à la politique que vous mettez en œuvre.

Les députés communistes demandent l'arrêt immédiat et définitif des privatisations.

M. Jean-Claude Gaudin. Bien sûr !

M. Jean-Claude Gaysot. Ils mettront toutes leurs forces au service de ceux qui luttent pour empêcher le déclin national et social auquel conduit votre politique. Ils s'emploieront à faire prévaloir l'union pour un changement réel. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. le président. La parole est à M. Charles de Chambrun pour vingt minutes.

M. Charles de Chambrun. Monsieur le ministre d'Etat, le président Jean-Marie Le Pen, retenu à Strasbourg, m'a demandé de le remplacer dans la discussion sur les privatisations.

M. Guy Ducloné. Le cumul des mandats ?

M. Charles de Chambrun. Depuis que nous sommes entrés au Parlement en mars 1986, et que vous avez assumé ces fonctions très importantes qui, pour la première fois depuis 1946, dépassaient les plans comptables dans lesquels vos prédécesseurs se prélassaient confortablement, vos principes sur l'actionnariat populaire n'ont guère différé des nôtres, sauf sur un point essentiel : les modalités d'application.

Pour nous, l'actionnariat populaire consistait à distribuer aux chefs de famille 75 p. 100 du patrimoine industriel et commercial français, et ce gratuitement, alors que votre formule telle qu'elle est exprimée, tout au moins dans la presse hebdomadaire de cette semaine, a l'énorme inconvénient d'avoir engagé des millions de petits porteurs sur la voie de risques que vous ne pouvez pas maîtriser.

L'actionnariat populaire que nous avons défini, procédant, comme il le devrait dans un cadre d'une juste distribution, d'une répartition au prorata de l'importance des familles et au bénéfice du chef de celles-ci, est totalement différent. Cette politique participait d'un processus irrémédiable et constituait une véritable révolution économique et fiscale.

C'est l'élargissement de la base de l'actionnariat que vous avez réussi à faire jusqu'à présent en vendant des parts de sociétés privatisées, alors que nous estimons qu'elles appartenaient déjà aux Français qui, par le biais de leurs impôts, les ont globalement payées plusieurs fois. J'en veux pour preuve les cahiers budgétaires du ministère de l'industrie qui continuent, malgré quelques cocoricos, à financer de nombreux canards boiteux. Dans notre esprit, il s'agissait, face à un système socialisant qui aboutit à la déresponsabilisation des individus, de rendre les Français responsables de par la propriété industrielle et commerciale dont ils auraient bénéficié. Dans votre esprit, il s'agissait de surcroît d'aboutir à des recettes permettant de présenter un budget sans augmentations, tout en finançant de nouvelles dépenses, ou de rembourser prématurément des emprunts dont vous n'aviez pas la responsabilité.

Mais le principe est toujours le même. A partir du moment où c'est l'Etat qui contrôle, en fait, c'est un petit groupe de gens qui profite.

M. Henri Emmanuelli. Les copains !

M. Charles de Chambrun. Un pince-sans-rire appellerait cela « la nationalisation des pertes et la privatisation des profits ! » Je pense qu'il faut supprimer les intermédiaires inutiles et rendre les Français directement propriétaires de leur outil industriel afin que, peu à peu, il se dégage des bases plus saines de direction sous le contrôle des assemblées générales qui, aujourd'hui, dans le cas des entreprises nationalisées, ne font que de la figuration.

Nous partageons avec vous ce désir de conciliation entre le pouvoir de l'exécutif et le maintien d'un véritable système démocratique en légiférant de telle sorte que les entreprises clefs pour le bon fonctionnement de notre économie puissent rester françaises. Je pense, pour ma part, qu'il serait bon de parfaire un système permettant le rachat prioritaire ou préférentiel des actions mises sur le marché par des actionnaires existant au sein de ces entreprises et de compléter le tout par un système d'alerte au niveau de la C.O.B., qui imposerait, comme aux Etats-Unis ou encore en Angleterre, la déclaration obligatoire de prises de participations à certains niveaux au sein des entreprises, lorsque l'on franchit certains seuils d'achats.

Dans les circonstances dramatiques que vivent les marchés financiers européens, américains et asiatiques, je n'aurai pas le mauvais goût de rappeler les affirmations faites par divers membres du Gouvernement dans la dernière décade. Je ne m'étendrai pas sur les déclarations ridicules du parti socialiste prétendant rendre les privatisations responsables de la baisse dramatique de la Bourse en France. Mais nous sommes fondés à vous dire que, dans ce désir d'imitation que vous aviez des principes de privatisations populaires préconisées par Jean-Marie Le Pen, la privatisation par le biais de la Bourse représentait un risque, dont nous nous étonnions qu'un homme de votre sagesse fut prêt à l'assumer. En réalité, nous sommes parfaitement conscients que vous êtes prisonnier d'un organigramme de gouvernement qui prévaut en France depuis 1946, mais qui, de toute évidence, est un anachronisme dans le monde d'aujourd'hui. Ainsi, alors qu'il y a une commission à Bruxelles qui emploie 10 000 personnes

- plus que le Pentagone ou l'état-major du pacte de Varsovie - alors que des organismes de consultation et de concertation existent au niveau de l'O.C.D.E. et du G.A.T.T., nous avons gardé dans notre pays l'illusion, que l'on tient pour cartésienne, d'un ministère de l'économie et des finances pouvant tout régenter au point d'être l'essence même du dirigisme. Ce qui vous arrive me fait penser à la description faite par Victor Hugo dans *La légende des siècles*, de l'empereur Napoléon présentant du balcon des Tuileries le roi de Rome à la foule et disant : « L'avenir est à moi ! » ; « Non sire », dit Victor Hugo, « l'avenir est à Dieu ! » Car, en vérité, ce qui prédomine enfin de toutes nos décisions gouvernementales de nature économique, ce sont en réalité des données strictement budgétaires qui font qu'aujourd'hui, comme hier, toute notion de stratégie commerciale est absente et qu'aujourd'hui, comme demain, la désespérance guette notre jeunesse.

Il n'y a rien à vous reprocher, monsieur le ministre d'Etat, sur l'exécution technique de vos privatisations, sauf de dire à nouveau que votre gouvernement a pris sciemment des risques. Je dis « sciemment » pour essayer de faire honneur à l'existence d'une direction de la prévision dans votre ministère dont une des vertus cachées - puisqu'elle n'est jamais révélée - est de se tromper régulièrement, entrant ainsi en compétition permanente avec nos institutions de météorologie nationale. Aussi n'insisterai-je pas sur les propos tenus par vous-même ou par le Premier ministre selon lesquels cette direction, à l'instar de beaucoup d'experts internationaux, mais ce n'est pas une excuse - n'a jamais pu prévoir la réalité, tant il est vrai que ce qui menace un directeur de la prévision, en définitive, n'est autre qu'un renversement de tendances.

C'est ce que nous vivons aujourd'hui ; d'où ma question : comment allez-vous privatiser demain ? Ce que vous avez vendu hier plus cher que le cours du marché d'aujourd'hui vous permettra-t-il de vendre demain, à leurs cours réels, d'autres sociétés ? A quel prix allez-vous vendre Matra, par exemple, qui n'a plus, pour ses armes, de marché à l'étranger à l'exception de l'Irak, pays qui paie de plus en plus mal d'ailleurs - en dehors du budget militaire français ? Allez-vous, de même, trouver des actionnaires assez confiants pour accepter un cours pour l'U.A.P. ? Avez-vous fait faire une bonne affaire aux souscripteurs de Suez, qui doivent légitimement se demander s'il ne leur arrive pas la même mésaventure qu'à ceux de Paribas ?

Si je vous parle ainsi, c'est pour bien illustrer que notre démarche intellectuelle avait pour but d'instaurer la confiance et que la vôtre, victime des événements certes, a en définitive jeté le doute.

En regardant le gouvernement de M. Chirac, je ne peux m'empêcher de penser au cynisme du prince de Talleyrand, qui, devenu ministre de Louis XVIII, lequel lui envoyait de nombreux cadets de famille pour qu'ils obtiennent des charges, dit à un jeune homme qui le remerciait de lui avoir donné son premier jour de chance : « Jamais de chance auparavant ? » dit Talleyrand, déchirant alors les brevets d'une main impitoyable, « Et vous voulez faire de la politique ? »

Je dirai que, animé des meilleures intentions, ayant mis le meilleur de vous-même dans cette entreprise de privatisation mais l'ayant fait avec les lourdeurs, les lenteurs, et même certaines bassesses de l'administration, vous avez cru un moment réussir mais les faits, hélas ! mettent en évidence les avantages que vous auriez eu à appliquer nos propositions ; elles vous auraient alors évité le risque de faire perdre de l'argent à beaucoup de nouveaux actionnaires.

Lorsque je regarde la liste de tout ce que la France aurait déjà pu privatiser, je pourrais dire avec vos comptables du Trésor que vous n'avez pas été assez vite, car en allant plus vite, vous auriez sans doute pu amasser beaucoup de milliards supplémentaires.

M. Jean Le Gorrec. Evidemment !

M. Charles de Chambrun. Vous eussiez dû, alors, peut-être envisager également la privatisation des H.L.M., projet figurant en bonne place dans notre propre programme et qui a été repris et annoncé tout à l'heure sous forme de proposition de loi par M. Griotteray et quelque 150 députés de votre majorité. Ce projet qui, lui aussi, avait le mérite de ne pas faire prendre de risques aux locataires bénéficiaires, ainsi

devenus propriétaires, procédait à la diffusion de la propriété à l'instar de ce qui fut pratiqué en Angleterre, avec grand succès, par le gouvernement de Mme Thatcher.

La liberté des changes, vous l'avez faite ; je l'avais obtenue de M. Debré en 1966, mais il faut bien reconnaître que ce concept ne plait guère à vos fonctionnaires, car depuis 1939, il n'aura en définitive été appliqué que trois ans au total. Aujourd'hui, on vous proposera sans doute de le rétablir, sous prétexte, comme jadis, qu'il n'est pas possible de faire confiance au peuple Français. Il est vrai que ce pourrait être une tentation d'aller investir dans n'importe quel pays d'Europe, où les transferts sociaux sont moins importants que chez nous. Je ne doute pas, cependant, que vous saurez éviter ce piège. Car un homme tel que vous ne saurait à la fois demander la confiance des Français en privatisant et se méfier d'eux en ne laissant pas circuler leur argent librement. Je sais que là sont des contradictions dont ont vécu vos prédécesseurs et je reconnais que vous avez été le premier depuis 1969 à vouloir nous en dégager.

Notre thèse se résume de la manière suivante :

Les ministres des finances, les banques centrales sont totalement incapables de faire face au mouvement des agrégats monétaires qui ont augmenté démesurément les termes de la spéculation internationale. La déflation des marchés boursiers était inscrite sur le mur comme le *Mane xerel fares* de la Bible. Il fallait être aveugle comme les directions de la prévision pour ne pas la prévoir ou la sentir. Les peuples industrialisés sont plus responsables que les peuples du tiers-monde du montant de la dette de ceux-ci. En la laissant croître comme ils l'ont fait, ils ont procédé, en réalité, à l'étranglement de leur propre économie. Il faut « moratorier » leur dette, comme l'a si justement proposé Jean-Marie Le Pen, le jeudi 22 octobre dernier, lors de la conférence de presse qu'il a tenue dans « l'œil du cyclone » de la crise boursière.

L'Europe, par son refus de prendre en charge sa propre défense, est l'une des principales responsables du déficit budgétaire américain, n'en déplaise à M. Barre. Elle n'a pas le droit de renier ce qu'elle a supplié à genoux. Par ailleurs, les pays européens, en offrant des crédits à de meilleurs termes et à de meilleures conditions à l'Union soviétique qu'ils n'en offraient au tiers-monde, ont contribué à scier la branche sur laquelle ils sont assis.

Finalement, je vous reproche de traiter comme une simple crise financière une aggravation de la crise économique. Cela veut dire, selon nous, que l'on cache la vérité aux Français, tout comme on la leur cache en ne leur signalant pas que les créances que nous avons accumulées envers des pays insolubles ont une valeur quasiment nulle.

Je reconnais bien volontiers, monsieur le ministre d'Etat, que, dans les circonstances actuelles, il est plus facile d'être dans l'opposition critique que d'être dans la majorité silencieuse. Je répondrai par avance à votre acquiescement que nos remerciements s'adressent tout particulièrement à M. Chirac qui a eu la présence d'esprit et la bonté d'âme de ne pas vouloir nous associer à sa politique au mois de mars 1986, ce qui nous a donné aujourd'hui l'avantage et le privilège de vous adresser ces quelques remarques. Remarques que, je l'espère, notre presse, vos médias, dans la mesure où vous les contrôlez, sauront différencier des reproches du parti socialiste ou du parti communiste, reproches que je qualifierai d'archaïques, hors du sujet.

En définitive, ce que nos électeurs attendent, dans la mesure où vous voulez bien les accepter, c'est que vous fassiez un pas dans ce que nous appelons la bonne direction, à savoir la responsabilisation des Français vis-à-vis de leur devenir, par le rétablissement d'un climat de confiance qui me semble pour l'instant un tant soit peu compromis. (Applaudissements sur les bancs du groupe Front national [R.N.])

M. le président. La parole est à M. Christian Goux, pour dix minutes.

M. Christian Goux. Monsieur le président, monsieur le ministre d'Etat, mes chers collègues, je le reconnais, les temps sont difficiles pour un gouvernement qui croit plus en l'argent qu'en l'Etat. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Comme elles prennent aujourd'hui tout leur sens, ces séquences où, pendant un mois, Catherine Deneuve nous susurrant que les stratégies de l'argent étaient là, puissants et

tutélaire. « Bonnes gens, ajoutait-on, faites comme eux partie du cercle des initiés et gagnez de l'argent discrètement, simplement et sans effort. »

Il faut bien reconnaître, mes chers collègues, que cette publicité s'inscrivait dans l'air du temps car il était visible qu'un nombre croissant de personnes parvenaient à la conclusion, hélas toujours la même au plus fort de la spéculation, qu'elles étaient prédestinées à devenir riches sans travailler, par la chance, par la faveur divine, par leur perspicacité financière exceptionnelle.

Mais adieu, veau, vache, cochon, couvée ! Le grand vent boursier qui nous vient d'Amérique et qui a pris de l'ampleur en passant par la France a balayé tous ces fols espoirs. Par la volonté, non point du sort, de la fatalité, mais du fonctionnement du système lui-même, oserai-je dire du marché dans sa forme la plus parfaite : votre gouvernement chute par où il a péché.

Votre boulimie de privatisations, monsieur le ministre, a en effet pris le pas sur ce qu'aurait pu être une politique libérale et conservatrice plus sereine. La hâte ne convient guère à ceux qui gouvernent les Etats : point n'est besoin de forcer les feux quand on est assuré de sa démarche.

Mais vous aviez, je le reconnais, l'épée dans les reins, celle de vos propres amis qui voulaient se partager des richesses qui appartiennent à la nation sans vraiment bourse délier, en faisant prendre aux petits actionnaires tous les risques financiers, tout en se réservant, comme M. Joxe l'a dit, le pouvoir et le contrôle de pans entiers de l'économie.

M. Pierre Forgeas. Très bien !

M. Christian Goux. Et, monsieur le ministre, que l'on ne nous parle pas à cette occasion de la nécessité de se préoccuper de l'épargne des Français et de mieux la rémunérer.

Croyez-moi, on n'a encore trouvé rien de mieux pour cela que d'offrir, avec la garantie de l'Etat, une rémunération supérieure d'un point à celle du taux d'inflation. Ainsi, un faible taux d'intérêt réel permet de constituer, sereinement, à l'abri des tourmentes monétaires et financières, un patrimoine sur lequel on pourra compter dans ses vieux jours. Tout le reste n'est que fariboles et billevesées, et l'histoire économique des cent dernières années est, hélas, riche de la faille de ceux qui ont été embarqués dans des opérations dont on leur a vanté les mérites avec d'autant plus de force qu'elles étaient plus risquées.

Et d'ailleurs, s'il y avait tant d'argent à gagner, pourquoi l'Etat lui-même ne devrait-il pas succomber aux charmes discrets de l'actionnariat en souscrivant massivement, ou même, bien sûr, en ne dénationalisant pas ?

Aussi, monsieur le ministre, la cause est entendue, prendre des risques financiers aujourd'hui est une aventure où il est malsain d'embarquer ceux dont l'information, les moyens de défense sont limités, pour ne pas dire nuls, et qui seront, tôt ou tard, les victimes dans une jungle où tous les coups sont permis.

Sortez, je vous prie, de votre obsession de la privatisation dont vous faites l'alpha et l'oméga de votre politique économique et qui constitue à vos yeux la réponse magique à toutes les difficultés du moment. Car vous n'avez depuis un an qu'un seul mot à la bouche : il faut privatiser.

Vous vous vantez dans le rapport économique et financier annexé à la loi de finances pour 1988, page 24, d'avoir en huit mois réalisé plus du tiers du programme de privatisations prévu pour la législature, c'est-à-dire pour cinq ans, et d'ailleurs, monsieur le ministre d'Etat, vous venez de le répéter. Quel cynisme, car nul ne peut ignorer que si la mise sur le marché de 100 milliards de francs n'a pas provoqué bien sûr le krach boursier de ces dernières semaines, elle n'a pas, et c'est le moins que l'on puisse dire, vous en conviendrez avec moi, contribué à l'éviter. Quand vous dites « la vente au public n'a en aucune façon pesé de manière excessive sur le marché boursier », c'est un aveu à peine déguisé.

Enfin, quand je lis sous votre plume que le retrait de l'Etat est une occasion exceptionnelle de réconcilier les Français avec leurs entreprises, j'avoue que j'attendais autre chose d'un ministre de la République, serviteur de l'Etat, surtout quand il fait intervenir massivement ce même Etat par le biais des « institutionnels », ce que j'approuve, pour sauver et les Français et leurs entreprises des plus graves ennuis. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Alors, monsieur le ministre, cessez de croire que le « tout privé » est la règle d'or de la démocratie économique et de son bon fonctionnement. Revenez à plus de réalité. Les atterrissements en douceur que souhaitent tous les gouvernements n'existent que dans les livres d'économie et dans les prévisions des instituts favorables au pouvoir. Car, même avec le parachute du bon vieux Etat, chacun sait bien qu'il est plus facile de crever une bulle que de la piquer avec une aiguille pour qu'elle se dégonfle lentement.

Mais, aujourd'hui, comment ne pas tenir compte de ce qui se passe ? Le monde de la finance a brutalement pris conscience que des hausses continues et aussi fortes des marchés boursiers ne pouvaient durer. Il en a tiré les conséquences les semaines dernières. L'étonnant, en vérité, est que nous ayons été si longtemps épargnés.

Il est vrai que le souvenir des crises financières majeures était lointain et que l'absence d'enseignement de l'histoire, en économie comme ailleurs, donne aux peuples la mémoire courte. Déjà, depuis de nombreux mois, pourtant, l'économie occidentale donnait des signes de faiblesse. Vos prévisions pour 1988 étaient d'un optimisme hors de saison et je vous l'ai dit, il y a quinze jours exactement, à cette même tribune. Votre copie, monsieur le ministre, est à refaire parce que votre budget repose sur des hypothèses économiques dépassées...

M. Jean Beaufila. Très bien !

M. Christian Goux. ... - vos rentrées de privatisation n'auront pas lieu - et parce que la confiance de nos concitoyens qui n'était déjà pas au rendez-vous, et c'est un euphémisme, va se transformer en méfiance active. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Tout d'abord, et vous le reconnaîtrez avec moi, les perspectives pour l'année 1988 sont à revoir. Depuis le milieu de l'année 1987, l'économie américaine est entrée dans un cycle à la baisse. Avant le choc boursier des quinze derniers jours, les instituts de conjoncture américains indépendants et de nombreux instituts européens prévoyaient une croissance nulle en 1988 - après une croissance de 2 p. 100 en 1987. Le seul soutien de la demande américaine l'année prochaine était les exportations alors que la consommation des ménages devait faiblement croître et les investissements reculer.

Or la consommation et les investissements vont être tirés à la baisse pour des raisons quasi mécaniques. Les Américains ont subi depuis le mois d'août une perte sur leur patrimoine de plus de 600 milliards de dollars. Comment imaginer qu'ils ne vont pas avoir demain un comportement correcteur pour reconstituer en partie leur épargne et pour réduire la consommation privée ?

Quant à l'investissement des entreprises, on sait que les profits réalisés en sont une condition nécessaire, même si elle n'est pas suffisante. Or une partie de ces profits était de nature financière et les trois mois qui viennent vont matérialiser la fin des gains dans ce domaine, et plus vraisemblablement de fortes pertes. Car, et ce serait comique si l'on ne comprenait pourquoi, chacun reconnaît l'ampleur de la tornade, mais ne sait pas, ou plutôt ne veut pas dire qui a perdu. Tout le monde, certes, mais certains plus que d'autres.

Enfin, puisque vous savez bien qu'il faudra réduire autrement que par des paroles le déficit budgétaire américain et que l'on voit mal M. Reagan, un an avant l'élection présidentielle, prendre des mesures courageuses qui s'imposent mais qui vont à l'encontre de sa philosophie, vous devriez en tenir compte. Quant au système monétaire international, point n'est besoin de dire qu'il n'existe plus depuis le 15 août 1971, et que les accords de ces dernières années ne peuvent vraiment le remplacer.

Tout cela amène les observateurs les plus lucides, dont je suis sûr que vous faites partie, monsieur le ministre, ...

M. Michel Sapin. Pas sûr !

M. Christian Goux. ... à prévoir une récession américaine, entraînant avec elle, en chaîne, les économies japonaise et européennes.

Dans ces conditions, votre projet de loi de finances et les recettes que vous avez prévues, l'augmentation des rentrées fiscales, notamment au titre de l'impôt sur les sociétés par suite de la bonne marche des affaires, tout cela est du passé, tout cela est dépassé.

Croyez-vous, monsieur le ministre, qu'une croissance de la consommation de 1,5 p. 100 en volume est encore possible en 1988 ? Croyez-vous que l'investissement des entreprises va croître l'année prochaine de 3,7 p. 100 ? Croyez-vous enfin que les exportations pourront se développer au rythme de 4,5 p. 100 ? Vous savez bien qu'aucun expert aujourd'hui ne peut sérieusement accréditer de telles hypothèses.

Quant aux recettes de privatisation de l'année 1988, vous prendriez une lourde responsabilité en vendant dans les plus mauvaises conditions du marché - ce marché que vous portez aux nues quand il vous arrange mais que vous oubliez quand il vous trahit - une compagnie d'assurances et une grande banque nationalisée ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Sachez que le pays ne comprendrait pas votre obstination, la sanctionnerait encore plus sévèrement que vous ne l'imaginez et obligerait ceux qui vous remplaceront à réparer ces mauvais coups.

Ma conclusion sera simple : les temps sont durs, ils s'annoncent encore plus difficiles. N'ajoutez pas aux difficultés de l'heure les dégâts causés par votre obstination idéologique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. Dominique Perben, pour quinze minutes.

M. Dominique Perben. Monsieur le président, monsieur le ministre d'Etat, mes chers collègues, ce débat sur la politique de privatisation a été souhaité par le Gouvernement, mais il l'a été aussi par la majorité.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Ce n'est pas vrai !

M. Dominique Perben. Nous sommes en effet prêts à débattre devant le pays de cette orientation décisive de la politique économique dont nous avons décidé la mise en œuvre.

En matière économique comme dans d'autres domaines de l'action gouvernementale, nous assumons nos responsabilités. Depuis 1981, cela n'a pas été si fréquent. Chacun a encore en mémoire les dissensions internes au gouvernement Mauroy sur l'opportunité d'une pause économique. Chacun a en mémoire la tragi-comédie des démissions de M. Delors. Chacun se souvient aussi des attaques sans nuance du parti communiste contre la politique économique conduite par ses alliés du gouvernement Fabius.

Mr. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Gérard Collomb. Est-ce que M. Barre vous soutient souvent ?

M. Dominique Perben. Ce débat dans la clarté est nécessaire car rien ne peut justifier la méthode utilisée par le parti socialiste qui a consisté à mettre en cause les personnes, leurs motivations et même leur honnêteté. Ceux qui ont pris la responsabilité d'user de ce procédé inqualifiable sont d'ailleurs familiers du fait. Déjà, il y a cinq ans, dans le débat sur les nationalisations, la mise en cause des personnes, l'amalgame calomnieux avaient compensé l'absence de réflexions sérieuses sur la politique économique.

M. Jean Le Garrec. Mais non !

M. Dominique Perben. C'est pour cela que ce débat au grand jour devant l'Assemblée nationale doit avoir lieu.

La politique de privatisation est la nôtre ; nous l'assurons parce qu'elle est bonne pour le pays.

Mais le véritable enjeu de cette querelle indigne qui nous est faite, c'est la modernisation de notre économie. Ce débat a une réalité : de misérables calculs politiques, voulus par une opposition divisée, sans projet, incapable d'assumer ses responsabilités dans une France qui change.

M. Robert-André Vivien. Excellent !

M. Dominique Perben. Comment ne pas être atterré par la manière dont les dirigeants du parti socialiste ont abordé ce débat de politique économique ? L'essentiel de leurs critiques n'a pas porté sur les raisons économiques qui auraient pu faire douter de l'opportunité des privatisations.

M. Alain Calmat. Vous êtes sourd !

M. Dominique Perben. Ils se sont, au contraire, engagés dans un débat purement politique.

M. Paul Dhello. Vous dites n'importe quoi !

M. Dominique Perben. Déjà en 1981, et récemment à Strasbourg, les nationalisations étaient un choix doctrinal, idéologique et sans considération pour la réalité économique.

L'échec de votre politique ne vous a rien appris. Vous avez entrepris d'attaquer notre politique économique en mettant en cause les individus et leurs motivations, et en jetant le doute sur le choix des dirigeants et sur la constitution de groupes d'actionnaires stables.

M. Henri Emmanuelli. Les copains !

M. Dominique Perben. Vous avez voulu salir une politique et ceux qui la conduisent.

M. Henri Emmanuelli. Ce sont les copains qui nous gênent !

M. Robert-André Vivien. Le coquin, c'est vous !

M. Dominique Perben. Ce procédé démontre dans quel désert intellectuel se trouve aujourd'hui la gauche en matière économique ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Toujours prêts à nous donner des leçons, vous êtes pourtant les moins bien placés aujourd'hui pour mettre en cause la politique économique du Gouvernement.

Votre échec a coûté cher au pays : trois dévaluations en vingt-deux mois, une dette extérieure multipliée par trois, un déficit budgétaire multiplié par cinq.

Contrairement à ce qu'avait cru M. Jack Lang, « la France n'est pas passée de l'ombre à la lumière », mais elle est passée de l'épargne à la dette.

En nationalisant, vous avez multiplié par trois l'endettement des entreprises publiques. Les aides de l'Etat aux entreprises publiques ont représenté en 1985 5 000 francs par contribuable.

Enfin, contrairement à tous vos engagements, vous n'avez pas pu préserver l'emploi au sein des entreprises publiques.

M. Alain Calmat. Et vous ? On licencie partout !

M. Dominique Perben. En 1981, M. Mauroy voulait faire des nationalisations « le fer de lance d'une grande politique industrielle ».

M. Jean Beaufila. C'est bien défensif tout cela !

M. Dominique Perben. En 1983, tout devait être mis en place pour que les groupes industriels nationalisés soient en équilibre financier au plus tard à la fin de 1985.

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Dominique Perben. Les résultats n'ont pas été à la hauteur des ambitions.

M. Henri Emmanuelli. Parlez-nous des promesses de Chirac !

M. Dominique Perben. Aux 60 milliards de francs apportés en cinq ans par l'Etat aux entreprises publiques n'a correspondu qu'une aggravation du déficit de ce secteur.

M. Guy Vedepped. C'est faux !

M. Dominique Perben. Le comble de l'improvisation et de l'incohérence de votre politique, messieurs, a été atteint lorsque le Gouvernement des nationalisateurs purs et durs a encouragé les entreprises publiques à recourir au marché financier. Dix-huit mois après avoir écarté les actionnaires privés, le seul recours fut de revenir vers eux. Vous constatiez, un peu tard il est vrai, que l'Etat ne peut pas supporter à lui seul les besoins de financement de ces groupes engagés dans la compétition internationale.

Que dire enfin des 116 transferts de propriété que vous avez illégalement réalisés ?

M. Alain Calmat. Verbiage que tout cela !

M. Dominique Perben. Mais comme cette politique de vente était la vôtre, le chœur des pleureuses a été muet...

M. Guy Vedepped. Mais c'est un poète !

M. Dominique Perben. ... à l'exception de vos amis de la C.G.T., qui ont formé un recours contre la décision de Renault de céder le groupe Renix à l'américain Bendix.

C'est dire qu'il y avait une marge appréciable entre vos principes et leur application.

Ce fut également le cas lorsqu'il s'est agi de procéder à un véritable quadrillage de l'économie par votre formation politique. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il n'est pas inutile de rappeler que le système appelé pompeusement « démocratisation du secteur public » a permis à un groupe très restreint de dirigeants du parti socialiste et du parti communiste de contrôler une part considérable de l'économie française. (*Nouvelles protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Jean Le Garrec. C'est absurde !

M. Alain Calmat. C'est incroyable !

M. Henri Emmanuelli. Vous confondez les actionnaires et les salariés, monsieur Perben !

M. Dominique Perben. Les Charbonnages de France n'avaient sûrement pas besoin d'être dirigés par un président communiste de conseil général. (*Protestations sur les bancs des groupes socialiste et communiste.*) La Caisse nationale des banques n'avait peut-être pas besoin d'être dirigée par un ancien député de gauche du sud-ouest de la France. Saint-Gobain n'avait peut-être pas besoin d'un administrateur membre du comité directeur du parti socialiste.

M. Guy Vedepped. Cela a bien marché !

M. Henri Emmanuelli. C'étaient des salariés ! Vous confondez, monsieur Perben !

M. Dominique Perben. La C.G.E. n'avait peut-être pas besoin d'un administrateur ancien secrétaire national adjoint du parti socialiste. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Robert-André Vivien. Excellent !

M. François Loncle. Il lit le papier de Tranchant !

M. Dominique Perben. Thomson n'avait peut-être pas besoin d'un administrateur membre du comité directeur du parti socialiste.

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Dominique Perben. La Société générale n'avait peut-être pas besoin d'un administrateur député socialiste de l'Hérault. (*Nouvelles protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) La liste pourrait se prolonger.

M. Henri Emmanuelli. Permettez...

M. Dominique Perben. Elle devrait inciter la gauche à plus de mesure car ce débat n'est pas celui qu'il faut au pays. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste et claquements de pupitres. - M. Henri Emmanuelli manifeste, en levant la main, le désir d'interrompre l'orateur.*)

Vous aurez la parole tout à l'heure, messieurs les socialistes !

Nous avons entendu les champions du déficit budgétaire et de l'endettement du pays (*Nouvelles protestations sur les bancs du groupe socialiste*) nous vanter les mérites de la protection de l'épargne.

M. Henri Emmanuelli. Permettez, monsieur Perben,...

Mme Marie Jacq. M. Emmanuelli a quelque chose à dire, lui !

M. Jean de Préaumont. Il le dira après !

M. Dominique Perben. C'est oublier un peu vite qu'en cinq ans de gouvernement socialiste, le taux moyen d'épargne des Français est passé de 18 à 12 p. 100 de leur revenu disponible.

M. Robert-André Vivien. Hélas !

M. Dominique Perben. C'est oublier un peu vite que, à l'époque, le taux réel de rémunération des livrets A des caisses d'épargne n'a pas cessé d'être négatif. (*Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Pierre Forgeue. Vos propos sont scandaleux !

M. Dominique Perben. Cette préoccupation pour la petite épargne est un peu tardive. Il eût été plus simple de mettre en application ces beaux principes lorsque vous étiez au

Gouvernement. (*Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Mais, à cette époque, vous aviez d'autres soucis. (*Mêmes mouvements.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Assis | Assis !

M. le président. Messieurs, laissez parler l'orateur !

M. Dominique Perben. Il fallait assurer en effet le financement du déficit des entreprises publiques (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) et l'épargne des Français servait d'abord à combler les pertes. (*Vives exclamations sur les mêmes bancs. - Bruit.*)

M. le président. M. Perben a seul la parole !
Poursuivez, mon cher collègue !

M. Dominique Perben. Dans un second temps...

M. Guy Vadepied. Tranchant était meilleur !

M. Dominique Perben. ... les entreprises françaises n'avaient d'autre recours que les capitaux étrangers pour financer leurs investissements.

M. François Loncle. C'est incroyable !

M. Dominique Perben. La politique de privatisation, qui draine derrière elle de nombreux actionnaires, simples particuliers...

M. François Loncle. Vous avez trouvé ça dans une poubelle ?

M. Dominique Perben. ... ou salariés d'entreprise, reçoit la meilleure confiance possible pour un gouvernement : celle des épargnants, et cela dans des proportions jamais atteintes précédemment.

Cette confiance vous gêne, messieurs !

M. François Loncle. Vous trouvez vos discours dans les caniveaux ?

M. Dominique Perben. Vous avez tenté de faire croire au pays que les conséquences sur la bourse de Paris des mouvements survenus sur les principales places financières internationales étaient en réalité liées aux privatisations.

M. François Loncle. Minable !

M. Dominique Perben. Votre petit calcul politicien et hexagonal a un nom : c'est la politique du pire, ...

M. Pierre Forgues. C'est vous qui êtes pire !

M. Dominique Perben. ... c'est l'exploitation de la peur. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Vous avez voulu faire peur aux épargnants français pour prouver que vous aviez raison, ...

M. Henri Emmanuelli. C'est vous qui avez peur en refusant de me laisser vous interrompre !

M. Dominique Perben. ... pour des motifs politiques, et sans scrupule pour le marché financier français.

M. Raymond Douyère. C'est du délire !

M. Dominique Perben. En agissant ainsi, vous vous êtes déconsidérés aux yeux de tous les observateurs économiques.

M. Jean Beaufils. Il y en a d'autres qui se sont déconsidérés !

M. Dominique Perben. Vous avez aussi montré jusqu'où vous êtes capables d'engager notre pays pour réussir une petite opération politique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est absurde !

M. Dominique Perben. Aujourd'hui même, les Français, en vous écoutant, ont constaté que, au-delà des déclarations de principe, des attaques personnelles, le parti socialiste n'avait rien à dire. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Le fameux « Livre noir », annoncé à grand fracas il y a quelques semaines, était un livre vide.

M. Alain Colmet. Vous ne l'avez pas lu ! Il n'est pas encore paru !

M. Dominique Perben. Ce débat, messieurs, aura permis de le vérifier devant les téléspectateurs.

Mais la vraie question que pose ce débat sur les privatisations est, au contraire, de savoir comment la modernisation de notre économie est possible.

Mme Georgina Duflo. Ah, voilà ! Quand même !

M. Dominique Perben. Elle est possible d'abord si nous surmontons les archaïsmes idéologiques.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Oui ! Le libéralisme !

M. Pierre Métals. Terminé | Terminé !

M. Dominique Perben. Pour cela, il nous faut faire un constat : le tout-Etat économique est condamné.

Il y a deux raisons à cela.

En premier lieu, l'économie contemporaine est fondée sur l'intensification des échanges. Elle exclut donc tout repli sur des solutions strictement nationales.

La vocation des grands groupes, qui sont l'enjeu de ce débat, est évidemment une vocation internationale. L'ensemble de notre économie a besoin que se développent à partir de la France un certain nombre de grands groupes financiers, de grands groupes industriels, de dimension internationale, capables d'assurer une stratégie mondiale de développement.

M. François Loncle. Sans vous !

M. Dominique Perben. Il faut donc qu'ils trouvent des marchés et des financements à la mesure de leur dimension mondiale. Il faut en particulier qu'ils puissent, en cas de besoin, trouver sur le marché financier les moyens de leur stratégie.

Les systèmes économiques d'aujourd'hui sont fondés sur l'interpénétration des intérêts économiques et la solidarité des politiques mises en œuvre. Cela est un fait, qu'on le souhaite ou non.

Refuser de rendre au secteur privé des pans entiers de notre économie, c'est priver celle-ci de toute chance face aux économies modernes.

D'autre part, il est bien clair, après l'expérience malheureuse que nous avons connue, que la centralisation par l'Etat de l'essentiel du pouvoir économique est un obstacle à la souplesse nécessaire aux décisions économiques.

L'intérêt fondamental que les entreprises publiques trouveront dans leur privatisation, c'est le renforcement de leur autonomie de gestion. Et cela va dans le sens des responsabilités plus grandes que nous voulons donner aux individus et aux entreprises. L'impatience que l'on observe aujourd'hui chez les dirigeants et dans l'encadrement des entreprises en attente de privatisation en est la plus claire des illustrations. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Croire que l'Etat peut assumer à la fois le pouvoir politique et le pouvoir économique est une conception non seulement dangereuse pour les libertés, mais encore inefficace et rétrograde.

L'économie d'aujourd'hui doit être décentralisée.

Notre choix d'une politique de privatisation est le résultat de ce constat économique. Nous avons adapté notre politique à des réalités d'aujourd'hui qui sont incontestables.

M. Henri Emmanuelli. Surtout aux copains !

M. Dominique Perben. La démarche de l'opposition est inverse. Elle consiste à nier toute évolution de l'économie qui n'entre pas dans des schémas préétablis.

Ce conformisme et ce repli conservateur, clientéliste et corporatiste, est condamné.

M. Arthur Dehaine. Très bien !

M. Dominique Perben. Le choix fait par la majorité rejoint celui fait par d'autres grands pays modernes. Je rappellerai que, depuis 1980, la Grande-Bretagne, l'Espagne socialiste, la République fédérale d'Allemagne ont toutes trois procédé à des privatisations. Ce mouvement est irréversible, et c'est parce que vous avez compris que plus rien ne sera comme avant que vous vous y opposez.

Nous assistons en effet à une transformation profonde de la société, qui se traduit par des changements de comportement, par une adhésion de l'actionnariat populaire, des cadres et des salariés des entreprises à notre politique.

M. Henri Emmanuelli. Tu parles !

M. Dominique Perben. Pourquoi le parti socialiste essaye-t-il par tous les moyens de stopper aujourd'hui le processus de privatisation ?

M. Gérard Collomb. Parce que c'est la faillite !

M. Dominique Perben. Tout simplement parce qu'il a compris qu'à travers ce processus, notre société est en train de changer profondément.

Une relation nouvelle s'établit entre les Français et les entreprises de ce pays.

Avec le développement de l'actionnariat des salariés, un mode de participation nouveau va se développer au sein même des entreprises.

M. le président. Il vous reste une minute, monsieur Perben.

M. Dominique Perben. La grande ambition du général de Gaulle...

M. Henri Emmanuelli. Lui, il nationalisait !

M. Dominique Perben. ... qui visait à réconcilier les Français, à rapprocher le monde du travail de la gestion des entreprises, à proposer un objectif commun à l'ensemble des partenaires de l'économie, est en train de devenir une réalité. Cela, bien sûr, le parti socialiste ne peut pas l'accepter !

M. Pierre Forgues. Vous êtes un voyou ! (*Protestations sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

M. Robert-André Vivien. Qu'est-ce que ça veut dire ? Cette injure est inadmissible, monsieur le président ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Dominique Perben. Cela fait partie de la même démarche que j'évoquais tout à l'heure !

Ne nous y trompons pas : ce débat aura démontré que la modernité est d'abord un courage politique. Nous ne préparons pas l'avenir de notre pays, arc-boutés sur les habitudes, sur des « a priori » idéologiques et sur le refus de toute remise en cause. La concentration de tout le pouvoir économique entre les mains de la puissance publique appartient à un autre siècle.

Ce débat, monsieur le ministre d'Etat, aura permis aux Français de se situer les uns et les autres.

M. Gérard Collomb. Vous vous êtes situé au plus bas !

M. Dominique Perben. Vous avez fait, monsieur le ministre d'Etat, le choix du courage ! Vous avez fait le choix de l'information et de la transparence ! Les Français sauront s'en souvenir ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Robert-André Vivien. Bravo !

M. le président. La parole est à M. Yvon Briant, pour cinq minutes. C'est difficile de « tenir » en cinq minutes !

M. Jean Beaufils. Elles sont bien défendues, les privatisations !

M. Gérard Collomb. Même lui, il sera meilleur que Perben !

M. le président. Vous avez la parole monsieur Briant.

M. Yvon Briant. Monsieur le président, monsieur le ministre d'Etat, monsieur le ministre de l'industrie, mes chers collègues, comme beaucoup d'entre vous, j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer sur cet important dossier que constituent les privatisations au cours des multiples débats qui y ont été consacrés, notamment en avril 1986, où notre assemblée avait débattu pendant près de soixante-six heures sur ces questions.

J'ai rappelé ainsi, à différentes reprises, l'attachement du C.N.I. au principe même des privatisations. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Sans doute leur mise en œuvre peut-elle susciter quelques questions.

On pourrait ainsi, par exemple, discuter de l'emploi qui est fait des fonds dégagés. On pourrait, par ailleurs, regretter que les opérations de privatisation n'aient pas véritablement encore atteint l'un des buts que nous considérons comme essentiel, c'est-à-dire la création d'un vrai capitalisme populaire.

Celui-ci suppose en effet la diffusion dans le public d'une partie des actions du capital des sociétés à privatiser - ce qui est fait, et même bien fait, monsieur le ministre d'Etat. Il nécessite en outre la possibilité d'un véritable intérêt des petits porteurs aux ressorts internes de l'entreprise. Et cela, monsieur le ministre d'Etat, cela reste à faire.

La marginalisation des petits actionnaires, associés aux résultats mais exclus des questions de gestion, est un problème important, qu'il est toutefois possible de régler par des mesures techniques.

Eventuellement par une refonte du système de représentation au sein des organes décisionnels de l'entreprise, ou peut-être par la mise sur pied d'un système raisonnable de vote par correspondance. C'était le sens de la proposition de loi présentée par notre collègue Jacques Féron il n'y a pas si longtemps.

Mais ces quelques remarques restent de l'ordre de l'accessoire et ne sauraient en aucune manière remettre en cause le bien-fondé des privatisations.

Les différents arguments avancés contre ces dernières par nos collègues socialistes ou communistes ont fait long feu.

La campagne sur le thème du bradage du patrimoine national, par exemple, n'a rencontré aucun écho et a été surtout un encouragement involontaire à investir dans les sociétés privatisables, que les socialistes eux-mêmes présentaient en quelque sorte comme de bonnes affaires.

M. Gérard Collomb. Vous êtes meilleur au rugby ! (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Yvon Briant. La polémique politicienne développée ensuite autour des « noyaux durs » n'a pas eu plus d'impact et n'a pas pu, en tout état de cause, masquer le succès rencontré par les privatisations auprès des salariés et des épargnants.

Si la crise boursière qui secoue actuellement toutes les places mondiales n'avait pas eu lieu, je me demande sincèrement comment nos collègues socialistes auraient pu alimenter ce débat.

M. Henri Emmanuelli. C'est un numéro de cirque ou une intervention ?

M. Gérard Collomb. Vous êtes meilleur au rugby, monsieur Briant ! Tenez-vous-en là !

M. Yvon Briant. La crise financière, drainant avec elle tout un cortège de vieux fantasmes et d'irrationnel, est seule de nature à bousculer les raisonnements les mieux fondés et même l'évidence des faits. La gauche l'a bien compris, qui l'utilise comme fer de lance de sa grande offensive contre les privatisations.

M. Henri Emmanuelli. Vous n'êtes qu'un sous-produit du R.P.R. !

M. Yvon Briant. Ainsi, les petits épargnants seraient tombés dans un piège.

M. Jean Beaufils. Oui !

M. Paul Dhelle. C'est nul !

M. Yvon Briant. La Bourse aurait été fragilisée...

M. Jean Beaufils. Oui !

M. Yvon Briant. ... et décrédibilisée par des privatisations à outrance.

M. le président. Vous ne disposez plus que d'une minute, monsieur Briant.

M. Yvon Briant. Pire, c'est la mise sur le marché des actions des sociétés à privatiser qui aurait engendré la crise boursière actuelle. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Alain Colmet. Mais non ! Ce n'est pas vrai ! Nous n'avons jamais dit ça !

M. Yvon Briant. A travers ces arguments spécieux...

M. Alain Colmet. Ça vous plairait qu'on l'ait dit !

M. Yvon Briant. ... la gauche cherche à transformer la crise financière mondiale en défaite idéologique du libéralisme, et donc en échec de la politique des privatisations.

M. Gérard Collomb. Cet échec est bien réel !

M. Yvon Briant. Les difficultés boursières seraient alors une confrontation grandeur nature des idéologies socialiste et libérale.

M. Henri Emmanuelli. A la soupe, Briant ! A la soupe !

M. Yvon Briant. La crise financière prouverait aux yeux des socialistes que le fonctionnement de la société ne peut être laissé aux seules lois du marché et donc à la responsabilité de l'individu.

M. Henri Emmanuelli. Au potage !

M. le président. Il ne vous reste que trente secondes, monsieur Briant !

M. Yvon Briant. Le Président de la République lui-même a insisté sur, je cite, « le rôle de l'Etat dans les grandes bourrasques ».

M. Henri Emmanuelli. Vous ne serez pas ministre ! C'est trop tard !

M. Yvon Briant. Les thuriféraires du dogme dirigiste pavisoient.

L'idéologie libérale aurait donc vécu, et avec elle les privatisations, qu'il conviendrait de stopper immédiatement.

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est vrai !

M. Yvon Briant. Eh bien ! non ! C'est faux, monsieur Joxe ! C'est faux, monsieur Goux ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Henri Emmanuelli. Il n'y a plus de place ! Ne vous fatiguez pas !

M. Yvon Briant. Car les privatisations ne sont aucune question d'idéologie, mais de pragmatisme. Elles ont pour première ambition de rendre l'économie plus compétitive pour pouvoir créer des emplois sains et durables.

M. le président. Monsieur Briant, vous avez terminé.

M. Yvon Briant. Je regrette, monsieur le président...

M. le président. Non, monsieur Briant ! Cinq minutes, c'est cinq minutes. Vous ne pouvez pas prendre le temps du ministre et des autres orateurs sur la télévision. Vous devez quitter la tribune.

M. Yvon Briant. Je ne peux pas conclure ?

M. le président. Vos cinq minutes sont écoulées, et même un peu plus. Excusez-moi : c'est un rôle difficile. Mais je défends les droits de ceux qui vont parler après vous.

M. Yvon Briant. Je suis désolé de n'avoir pu conclure, monsieur le ministre d'Etat. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. le président. Je le regrette aussi pour vous, croyez-moi !

La parole est à M. Pierre Mauroy. Pour dix minutes ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Pierre Mauroy. Monsieur le président, monsieur le ministre d'Etat, mes chers collègues, pour nous ce débat vient tard.

Le Gouvernement a longtemps hésité à laisser la représentation nationale juger du programme des privatisations. Et si, pour nous, ce débat vient tard, pour vous, monsieur le ministre d'Etat, il tombe au pire moment. Et c'est sans doute pourquoi nous avons entendu quelques interventions qui étaient vraiment excessives.

Jusqu'à ces derniers jours, vous faisiez des privatisations l'étendard de l'action gouvernementale. Elles étaient le signe de l'identité, le signe de reconnaissance du néo-libéralisme, dont le symbole était Ronald Reagan lui-même.

Que restera-t-il de cette doctrine ? La tourmente économique et financière n'est pas propre à la France, c'est vrai ! Mais la France connaît des heures difficiles. Nous débattons aujourd'hui d'impressionnants mouvements d'argent.

Nous jetons un regard sur des mécanismes spéculatifs, dont nous savons qu'ils auront des conséquences négatives sur l'emploi dans un pays déjà durement frappé par le chômage.

Les sombres perspectives qui s'ouvrent aux Français exigent de nous gravité, rigueur et lucidité. Elles nous imposent d'éviter l'anathème et de renoncer à la caricature. La pre-

mière des caricatures, c'est de nous parler de liberté. Le libéralisme n'est pas plus synonyme de liberté que le socialisme d'étatisme.

Je regrette, monsieur le ministre d'Etat, que le livre que vous venez de publier n'échappe pas totalement à ce manichéisme. La liberté n'est le monopole d'aucun parti. Tout au long de leur histoire, les socialistes ont démontré qu'ils se rangeaient dans le camp de la liberté. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ce qui est en jeu dans notre débat, ce sont deux conceptions économiques. Je souhaite qu'au fil de ce qui sera dit à cette tribune, les Français perçoivent mieux chaque logique en comprenant les enjeux. Nous leur devons cette clarification. Si nous y parvenons, nous aurons collectivement avancé sur le chemin de la démocratie.

Le Gouvernement se réclame du libéralisme. Nous estimons qu'il engage le pays à un moment crucial sur une voie dangereuse.

Vous avez choisi d'entonner l'hymne au marché. Ce marché vous a répondu. Il n'a pas eu l'effet magique que vous lui prêtiez.

Nous contestons le culte du marché, pas le marché lui-même. Les socialistes lui reconnaissent un rôle. Ils acceptent l'économie de marché. Ce que nous mettons en cause, c'est votre acharnement à laisser reposer toute notre économie sur ce seul fondement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous dénonçons la tyrannie du court terme à laquelle vous livrez le pays. Oui ! la tyrannie du court terme quand vous subordonnez au marché boursier le développement financier de notre industrie. Vous aviez pourtant vous-même reconnu que ce marché pouvait devenir irrationnel et échapper à tout contrôle.

Les socialistes ne dénie pas son rôle à la Bourse. Elle doit participer au financement de l'industrie. Nous y avons contribué en assurant, à partir de 1982, la solidarité du marché financier. Et avouez finalement que ces nationalisations, ce n'est pas un si mauvais coup financier, d'une certaine manière.

M. Arthur Dehaine. Pas pour la France !

M. Pierre Mauroy. C'est nous qui les avons réalisées.

M. Philippe Auberger. Ce que vous dites est cocasse !

M. Pierre Mauroy. Mais la Bourse doit rester un lieu de financement de l'investissement, et non le théâtre où s'enregistrent des transferts de propriété sans aucun profit pour l'économie réelle.

M. Charles Pietre. Très bien !

M. Pierre Mauroy. Tyrannie du court terme encore quand vous démantelez les dispositifs de politique industrielle. C'est à un véritable désarmement industriel unilatéral que vous procédez !

Tyrannie du court terme toujours quand vos à-coups budgétaires impriment un rythme chaotique à notre effort de recherche.

Tyrannie du court terme enfin quand, au milieu de la tourmente, vous semblez ne vous intéresser qu'à la poursuite de votre programme de privatisation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Les priorités du Gouvernement se limitent-elles à la vente des biens nationaux ? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Face au dérèglement du système, votre politique nous affaiblit. Vous enlevez à l'Etat ses moyens de régulation. Vous condamnez ainsi les Français à être passivement balottés par la tourmente. Le Gouvernement n'agit pas, il subit.

Pourquoi donc cet entêtement idéologique ? Comment expliquer cette condamnation sans appel des nationalisations ?

M. Jean-Louis Gouaduff. Ecoutez les leçons de Mauroy !

M. Pierre Mauroy. Le Gouvernement avance trois raisons pour justifier son programme de privatisation. Il affirme souhaiter donner à nos entreprises publiques une meilleure assise financière. Permettez-moi de rappeler que c'est la nationalisation qui a permis de doter le secteur public industriel de 50 milliards de francs de capital.

M. Arthur Dehaine. Pour faire du déficit !

M. Pierre Mauroy. J'observe que ce chiffre a représenté moins que les dividendes précédemment distribués aux actionnaires. J'observe aussi qu'à partir de 1985, par le biais des titres participatifs et des certificats d'investissement, les épargnants avaient pris le relais et apporté à ces entreprises plus que l'Etat lui-même : c'est dire la confiance qu'ils avaient dans les nationalisations. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Le Gouvernement affirme aussi souhaiter donner à nos entreprises publiques une plus grande souplesse de décision. Permettez-moi de rappeler que c'est la nationalisation qui a permis à des entreprises parfois industriellement ou financièrement délabrées...

M. Henri Emmanuelli. Il y en avait beaucoup !

M. Pierre Mauroy. ... de conquérir des positions à l'étranger. Sur les cinq opérations phares annoncées depuis un an en matière industrielle, quatre sont à porter au crédit des groupes industriels publics : l'accord I.T.T.-C.G.E., l'accord Rhône-Poulenc-Union Carbide, le rachat d'Honeywell par Bull et l'acquisition de la technologie nucléaire française de retraitement par le Japon. *(Très bien ! sur les bancs du groupe socialiste.)*

Quant à l'argument du désendettement et de la baisse des prélèvements obligatoires, son apparente pertinence est détruite par la multiplication d'engagements électoraux qui coûteront cher aux finances du pays. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Claude Dalbos. Vous en savez quelque chose !

M. Jean-Louis Goasduff. Vous êtes bien placé pour en parler !

M. Pierre Mauroy. Les nationalisations ont permis parfois d'éviter le pire, souvent de compenser des retards, toujours de relever les défis.

M. Pierre Joxe. Très bien !

M. Pierre Mauroy. Et, dans une économie capitaliste sans capital, les nationalisations ont deux mérites. Premièrement, celui de permettre aux entreprises d'être à l'abri des tempêtes financières, et donc de se consacrer à l'amélioration de leur compétitivité.

M. Arthur Dehaine. Sans blague !

M. Pierre Mauroy. Deuxièmement, celui d'offrir aux entreprises un horizon dégagé sur plusieurs années et de les faire ainsi bénéficier d'un apport régulier de fonds propres.

Les privatisations ne pourront donner un élan de même nature aux entreprises. Elles ne constituent en effet qu'un simple transfert de propriété. Elles n'apportent pas d'argent frais aux entreprises. Qui plus est, le marché financier se tend alors même que ces firmes devront y trouver leur future augmentation de capital. C'est là le paradoxe. A cet égard, monsieur le ministre d'Etat, quelles sont, selon le Gouvernement, les capacités de notre marché financier à répondre désormais aux besoins des entreprises ? Qu'en sera-t-il, par exemple, d'ici à quelques semaines, de l'émission des titres d'Eurotunnel si vous maintenez votre volonté de privatiser l'U.A.P. ?

L'approche politique adoptée par le Gouvernement l'empêche de préparer l'avenir de notre économie. En sacrifiant à la mode, le libéralisme n'est pas seulement anachronique, il est en décalage par rapport à notre tempérament national. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Les pays qui gagnent aujourd'hui sont ceux qui font le mieux appel à leurs ressorts culturels originaux, ceux qui savent quand il faut utiliser la puissance de l'Etat. Le Japon a-t-il renoncé à l'originalité de sa démarche ? L'Allemagne a-t-elle abandonné son mode de financement bancaire ? A l'inverse, quel jugement porter sur la Grande-Bretagne qui n'a pas retrouvé, en dépit de la privatisation, le niveau de production industrielle et d'investissement de 1979 ?

M. Philippe Auberger. Croyez-vous ?

M. Pierre Mauroy. Aujourd'hui, plus la déréglementation est forte, moins les résultats sont bons ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

De tout temps, la France a gagné quand elle a su associer l'action publique à l'initiative privée ; de leur addition est toujours venu le succès. J'aurais voulu, monsieur le ministre d'Etat, si j'avais eu plus de temps, vous parler des avantages de l'économie mixte, en laquelle je crois.

M. le président. Votre temps de parole est presque terminé, monsieur Mauroy !

M. Pierre Mauroy. En tous les cas, monsieur le ministre d'Etat, ne prenez pas le risque de transformer la France en un immense casino ! La période qui s'ouvre est encore celle de tous les risques. Est-il honnête, dans ces conditions, d'inciter les Français à s'endetter pour acheter l'U.A.P. et Matra à crédit ? Le pays ne peut demeurer livré à la dictature de l'instant, au moment où il a besoin de tracer son avenir.

M. Jean-Claude Dalbos. Tout sur le rouge !

M. Pierre Mauroy. Au milieu des tempêtes, il n'appartient pas au marché de définir le cap : c'est le rôle de l'Etat et du Gouvernement de la France ! Cette responsabilité n'est ni à New York, ni à Tokyo, ni à Londres, ni à Hong-Kong : elle est à Paris. Monsieur le ministre d'Etat, réfléchissez encore avant de prendre des décisions définitives.

M. Jean-Louis Goasduff. Heureusement que vous êtes là !

M. Pierre Mauroy. En tout cas, j'ai le sentiment que la politique que nous avons menée lorsque nous étions aux affaires avait un autre impact industriel pour le pays ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Louis Goasduff. Ne parlez pas de politique industrielle ! Votre gestion a été une catastrophe !

M. Pierre Mauroy. En tout cas, messieurs...

M. le président. C'est terminé, monsieur Mauroy. Vous n'avez plus la parole !

M. Pierre Mauroy. ... les Français vous l'apprendront ! *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

M. le président. La parole est à M. Michel Charzat, pour dix minutes.

M. Michel Charzat. Monsieur le président, monsieur le ministre d'Etat, mes chers collègues, ce débat a, je crois, mis clairement en évidence cinq leçons.

Première leçon : le bilan des nationalisations n'est plus critiqué, sinon par M. Perben, qui confond débat et déballe de contrevérités. *(Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)* L'expérience a en effet montré que l'Etat pouvait être un actionnaire efficace et patient. Il a, en 1982 et 1983, remis à flot des groupes industriels et bancaires. Il a permis de restructurer des secteurs vitaux de notre économie dans l'informatique, l'électronique et la chimie. Enfin, il a fait passer un souffle nouveau dans des entreprises trop souvent sclérosées. Qu'il soit aujourd'hui en mesure de céder au secteur privé des entreprises pour un prix trois ou quatre fois supérieur à celui de l'achat dispense de tout plaider en faveur des nationalisations.

Deuxième leçon : la privatisation n'a apporté aucun argent frais aux entreprises concernées, à l'exception de la C.G.E. En revanche, elle a rendu plus difficile l'accès des autres entreprises au marché financier. Elle a également renchéri les taux d'intérêt, dont la France est aujourd'hui le champion du monde. Surtout, on assiste aujourd'hui au retour en force d'un capitalisme frileux, privilégiant l'autocontrôle et la rente au détriment de la responsabilité patrimoniale et de l'avenir industriel. Enfin, la tourmente financière fait mieux mesurer certaines réalités. Les entreprises privatisées vont-elles trouver chez les petits actionnaires le relais d'un Etat désormais défaillant et ne croyez-vous pas, monsieur Balladur, qu'il vaut mieux aujourd'hui, pour une banque, être adossée à la puissance publique plutôt qu'être jetée dans la tourmente financière ?

Mes chers collègues, la nationalisation a été un plus pour l'économie. La privatisation est et sera demain un moins pour les entreprises.

Troisième leçon, messieurs de la majorité : vous avez accélééré la déréglementation des marchés financiers par esprit de soumission au dogme libéral. Cette majorité est en effet atteinte du syndrome reaganien, mais tout ce qui a été un moment bon aux Etats-Unis n'est pas forcément bon pour

notre pays. Vous avez voulu faire du palais Brongniart un Wall Street bis : or l'économie française n'a pas la puissance de l'économie américaine, japonaise ou allemande.

M. Jean-Louis Goasdouff. Nous n'avons pas de leçons à recevoir de vous !

M. Michel Charzat. Aussi, aujourd'hui, Paris se trouve précipité dans l'œil du cyclone mais, monsieur le ministre d'Etat, vous n'avez pas prévenu les Français des risques que représentaient vos choix. Qui donc a informé les petits actionnaires de Paribas qu'ils risquaient, comme c'est le cas aujourd'hui, d'être emportés par la tourmente de la bourse de Hong-Kong, par le naufrage de la bourse de Londres ? On a, en fait, proposé à des millions de Français de jouer aux capitalistes ; or ce n'est pas leur métier.

Quatrième leçon, messieurs de la majorité : vous avez décidé d'accélérer le rythme des privatisations, en septembre dernier, pour des raisons strictement politiques. Ne nous dites pas que vous ignorez que la Bourse de Paris donnait de graves signes d'essoufflement, qu'elle avait vu ses cours multipliés par 4,5 depuis 1982 alors que la production industrielle demeurait au mieux étale. En fait, vous avez joué le tout pour le tout car vous n'aviez plus confiance dans le verdict des urnes. Vous voulez donc parachever le verrouillage de l'économie par vos fidèles. Après avoir servi les proches du R.P.R., vous avez fait miroiter à vos cousins de l'U.D.F. qu'ils seraient bientôt satisfaits, ce qui explique sans doute leur indulgence complice à votre égard. (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. René Béguet. Expliquez-vous !

M. Michel Charzat. Mais les événements se sont précipités. Après avoir mis longtemps M. Barre à la diète, soit vous êtes raisonnable, monsieur Balladur, mais vous le privez de dessert, soit vous persévérez dans l'erreur et, dès lors, vous risquez d'accroître les difficultés de l'économie française en précipitant notre économie dans le gouffre, car vous savez parfaitement que la purge risque d'être longue et amère pour des entreprises confrontées à des perspectives maussades et à des pertes financières inévitables.

M. René Béguet. Démontrez-le !

M. Michel Charzat. Enfin, cinquième leçon : chacun remarque désormais que la légitimité des dirigeants des entreprises privatisées ne repose sur aucune base solide et visible. Ils ont été nommés par le pouvoir politique, c'est-à-dire par vous, monsieur Balladur, dans le secret de votre conscience, au gré d'affinités sélectives et électives, comme l'a d'ailleurs souligné M. Griotteray. Demain, qui nommera les successeurs de ces dirigeants ? Certainement pas les petits porteurs ni même les actionnaires des noyaux durs. Ils seront, et vous le savez, cooptés par leurs pairs, membres des conseils d'administration des sociétés privatisées. Ainsi, quelques dizaines de personnes contrôleront définitivement des entreprises et des banques qui pèseront financièrement trois fois le poids du budget de l'Etat. Ainsi s'exercerait l'influence sans partage d'une synarchie indépendante de tout contrôle du pouvoir politique ou du pouvoir économique.

M. Louis Mexandeau. Eh oui !

M. Michel Charzat. Dès lors, mes chers collègues, le parti socialiste affirme clairement qu'il tirera les leçons de cette aventure...

M. Pierre Descaves. Ce serait bien la première fois !

M. Michel Charzat. ...et qu'il fera juge nos concitoyens de ses propositions.

En premier lieu, les socialistes veulent sortir le pays de la crise par une action volontariste et globale...

M. Jean-Charles Cavallé. C'est incroyable !

M. Jean-Louis Goasdouff. C'est grâce à Mauroy, c'est grâce à Fabius si nous en sommes là !

M. Michel Charzat. ...rompant avec le laissez-faire qui n'inspire même plus confiance aux entrepreneurs. Les pays qui gagnent aujourd'hui dans la guerre économique ont su hier agir en profondeur sur les structures. Ils ont su investir dans la recherche et développer un réel dialogue social.

M. Jean Brocard. Des exemples !

M. Michel Charzat. Certes, pour des libéraux comme vous, le Plan n'a plus de réalité, mais on utilise de plus en plus des techniques de planification dans des pays réputés libéraux comme le Japon ou la Corée ou même dans des organismes étatiques comme la NASA aux Etats-Unis ou dans de grandes firmes multinationales.

La France, qui occupe une position intermédiaire dans la division mondiale du travail, a besoin d'une planification moderne mobilisant le pays autour d'objectifs prioritaires, développant l'économie réelle en faisant reculer la spéculation et la rente.

M. René Béguet. Vous ne démontrez rien !

M. Michel Charzat. Or, en dix-huit mois, pour assurer un programme de privatisation forcé, vous avez mené une politique fiscale très anti-économique qui a favorisé la spéculation boursière plutôt que l'investissement industriel, lequel stagne, alors que, entre 1982 et 1984, il a augmenté à un rythme annuel de 17 p. 100.

M. Arthur Dehalne. Au moins ! Si vous le dites, ça doit être vrai !

M. Michel Charzat. Depuis dix-huit mois, on assiste donc à un enchaînement logique : privatisations, désengagement de l'Etat, désindustrialisation, dont, hélas ! nous n'avons pas fini de ressentir les conséquences.

Les conceptions néo-libérales ont désormais fait leur temps. Demain, il faudra renforcer la cohérence de notre appareil productif, que vous avez gravement affaibli, en utilisant les moyens qui seront à notre disposition, notamment l'intervention des capitaux publics.

L'Etat, que vous dénigrez pour mieux le subjugué, a au moins cette qualité, reconnaissez-le : c'est un actionnaire patient. Il peut privilégier le long terme, indispensable dans les technologies de pointe. Il est également exigeant et peut faire prévaloir des objectifs d'intérêt national. En revanche, les groupes privés, menacés à tout moment d'O.P.A. sauvages, doivent privilégier le rendement boursier.

Aussi, mes chers collègues, pour que la France soit un grand pays industriel, pour qu'elle assure son indépendance, il faut une économie mixte, ouverte et compétitive. Il faut donc additionner un secteur public fort et un tissu industriel privé revitalisé. C'est au regard de cet objectif qu'il conviendra d'examiner au cas par cas la place et le rôle des capitaux publics dans l'industrie et dans la banque. Notre approche sera économique, contrairement à la politique systématique menée actuellement. Nous, nous refusons de soumettre les entreprises à des caprices idéologiques. Le contrôle public ou la création d'entreprises publiques seront donc subordonnés à une stratégie industrielle et financière globale.

En second lieu, nous serons conduits à examiner la situation créée par l'existence de noyaux durs ; il y va du dynamisme et de la transparence démocratique. Vous avez distingué ces grands actionnaires stables, que vous avez favorisés. Nous, nous agirons en préservant les intérêts et les droits des petits actionnaires.

M. Jean-Louis Goasdouff. Rassurez-vous : vous n'aurez pas à le faire !

M. Michel Charzat. Enfin, nous vous disons très solennellement que rien de ce que vous comptez faire désormais ne sera considéré comme irréversible. A moins de six mois d'une consultation très importante, vous ne pouvez agir sans le savoir.

De plus, alors que la situation actuelle du marché boursier se dégrade, faisant, par exemple, échouer la privatisation de B.P. à Londres, vous seriez gravement coupables en vous entêtant. Nous considérons donc que la privatisation de l'U.A.P. est suspecte et dangereuse, comme toutes celles qui pourraient suivre.

Demain, les Français pourront choisir entre la réalité du libéralisme et un projet, celui d'une économie mixte au service du redressement national. Nous avons, nous, confiance dans le choix des Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Louis Goasdouff. Sans blague !

M. le président. La parole est à M. le ministre d'Etat.

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, beaucoup a déjà été dit au cours de ce débat. Je répondrai en m'en tenant à l'essentiel et commencerai par remercier MM. Tranchant, Griotteray et Perben de leur soutien et M. Briant de ses appréciations. J'ai pris note de leurs observations : elles ne manqueront pas de nourrir ma réflexion. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Les accusations qui ont été portées contre les privatisations par l'opposition sont graves. C'est pourquoi j'avais demandé, dans mon propos liminaire, que l'on veuille bien s'en expliquer aussi complètement et aussi précisément que possible. Je constate, au terme de ce débat, qu'aucun élément sérieux n'a été apporté à l'appui des affirmations diffusées ces dernières semaines.

J'ai observé que, dans son discours, le président Joxe a fait référence à M. Pinay, à Mme Thatcher, à M. Reagan, au Figaro. Je n'y ai pas trouvé beaucoup de références socialistes. (*Rires sur plusieurs bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Et il m'a semblé qu'il ne portait plus les accusations qu'il avait portées contre le Gouvernement d'alimenter, par les privatisations, des partis politiques. Je rends donc hommage à sa tardive lucidité. (*Rires et applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Ce débat m'inspire finalement cinq réflexions.

D'abord, on a lancé, au cours des dernières semaines, contre le Gouvernement, même si on ne les a pas reprises en séance aujourd'hui, des accusations fondées sur des déformations de la réalité. Mesdames, messieurs de l'opposition, vous avez mené en fait une campagne de désinformation totale pour tenter de cacher une vérité toute simple, qui constitue entre nous, il faut le reconnaître, un vrai désaccord : pour nous, le secteur privé est l'environnement normal des entreprises, celui de la concurrence et celui de la compétitivité ; à l'opposé, la nationalisation fait intervenir la politique dans le mode d'organisation de l'économie. Ce n'est pas le poids de la politique qui permettra le redressement de notre économie. Il y a donc entre nous une différence fondamentale : vous voulez garder le contrôle des entreprises par la politique alors que nous voulons les en libérer ! Telle est ma première réflexion. (*Applaudissements sur les bancs du groupe R.P.R. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Deuxième réflexion : il est regrettable de privilégier la critique systématique quitte à se contredire ou à être inconséquent.

On a tout à tout soutenu, et simplement parce que les circonstances paraissent s'y prêter, d'abord que le prix de cession était sous-estimé de 30 p. 100 pour telle entreprise et, quelques semaines plus tard, qu'il conduisait à une spoliation des nouveaux actionnaires. Il faut savoir ce que l'on dit. On ne peut pas rester crédible en disant une chose et son contraire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il faut choisir ! On ne peut pas dire à la fois qu'il faut préserver les intérêts nationaux et rejeter les actionnaires stables qui ont cet objectif. On ne peut à la fois soutenir que nos procédures ne sont pas assez transparentes et s'être contenté, lorsqu'on était au pouvoir, d'une absence totale de clarté et de transparence dans la respiration des entreprises publiques. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Quant au redressement du secteur public en difficulté, que M. Mauroy me permette de lui donner quelques indications.

Le redressement du secteur public - je parle de Renault, de C.D.F.-Chimie et de la sidérurgie -, c'est nous qui le réalisons grâce aux privatisations. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

En 1984 et en 1985, l'Etat n'a pas fait son devoir. Il y avait 50 milliards de francs de pertes et 20 milliards de francs de dotation en capital seulement. (*Exclamations continues sur les mêmes bancs.*)

M. le président. Messieurs, cela suffit ! M. le ministre d'Etat ne fait que citer des chiffres !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. En 1986 et 1987, nous rattrapons le retard accumulé puisqu'il y a 21 milliards de francs de pertes, mais 47 milliards de francs de dotation en capital. Ainsi l'équilibre financier de ces entreprises est retrouvé grâce à nous.

Inconséquents, vous l'avez été aussi en tenant des propos de nature à inquiéter l'épargne. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Gérard Collomb. C'est vous qui l'avez inquiétée !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. A-t-on le droit, après avoir exercé des fonctions importantes, de tenir des discours tendant à effrayer les épargnants ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Nouvelles protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

C'est d'abord s'exposer, comme cela s'est produit, aux démentis les plus catégoriques par l'attitude même de ces épargnants. Ceux-ci ont donné une leçon de sang-froid salutaire à ceux qui en manquent parfois. Cette leçon a été au surplus utile car j'observe que, depuis quelques jours, vous ne tenez plus ces propos non plus. (« Très bien ! très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe du R.P.R.)

Un député du groupe socialiste. Vous êtes allé chercher Pinay !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Votre comportement ne contribue pas, je le crois, à ce que les Français n'entretiennent pas un certain scepticisme sur le discours politique traditionnel. (« Et vous ? » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Pierre Belligand. On parlera du bilan des entreprises à la fin de l'année !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. J'en arrive à ma troisième réflexion.

Ce que vous voulez, c'est le contrôle de la politique sur l'économie, c'est-à-dire sur la société.

M. Jean-Louis Gosdoff. Exactement !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Nulle part dans le monde vous ne pourrez citer d'exemple d'une économie étatique ayant abouti à une meilleure compétitivité.

Votre combat est celui de l'arrière-garde !

Ce dont notre pays, ce dont les Français, ce dont les entreprises ont besoin, c'est un Etat fort, mais un Etat à sa juste place et non pas un Etat tentaculaire se substituant aux acteurs normaux de la vie économique...

M. Arthur Dehaine. Bien sûr !

Mme Odile Sicard. Propagandé !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. ... qu'il a vocation d'aider en cas de besoin, mais pas de remplacer.

Vous représentez le passé, j'ai le regret de vous le dire (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.* - *Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) en allant à contre-courant du développement de l'épargne.

Je voudrais en terminer sur ce point avec le débat sur le libéralisme.

Jamais notre position, jamais nos affirmations n'ont été celles d'un ultra ou d'un néo-libéralisme. (« Mais si ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.) Nous avons toujours dit que l'Etat avait sa place, à condition qu'il reste à sa place.

Il faut être tout à fait clair. Si l'on veut la fin du contrôle des prix, c'est très bien, mais si l'on veut rétablir ce contrôle, il faut le dire !

Un député du groupe socialiste. On ne l'a pas dit !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Le libéralisme, c'est la fin du contrôle des changes. Or, si l'on veut rétablir le contrôle des changes, il faut le dire ! (« Très bien ! » sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Le libéralisme, c'est la fin de l'encadrement du crédit. Or, si l'on veut rétablir l'encadrement du crédit, il faut le dire ! (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Le libéralisme, c'est les privatisations, c'est-à-dire l'ouverture de la propriété des entreprises à leurs salariés et à l'ensemble des Français. Or, si l'on veut renationaliser, il faut le dire clairement aussi ! (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. On le dit !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. La réduction des dépenses de l'Etat, la baisse du déficit et la réduction des impôts, c'est aussi le libéralisme. Si tout cela est fini et que l'on veuille se remettre à dépenser à tout-va, à augmenter les déficits et à augmenter les impôts, c'est le moment de le dire également ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Un député du groupe communiste. Le SMIC à 6 000 francs !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Quatrième réflexion : je crains, mesdames, messieurs de l'opposition, que vous ne compreniez pas très bien l'entreprise et que vous ne connaissiez que la politique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jacques Toubon. La petite politique !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. L'entreprise, c'est d'abord un groupe d'hommes et une organisation autour d'un but commun, qui est d'assurer le développement de la société.

M. Guy Ducoloné. L'entreprise, c'est un groupe d'exploiteurs !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Les économies les plus performantes sont celles dont les entreprises sont les plus performantes.

M. Louis Mexandeau. Le tunnel sous la Manche, c'est ça votre exemple d'entreprise !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. La réussite, qu'il s'agisse d'une grande, d'une moyenne ou d'une petite entreprise, suppose des notions de qualité, de continuité, de souplesse et en aucun cas celles d'ingérences extérieures ou de nominations imposées au gré des vents politiques, d'où qu'ils soufflent d'ailleurs. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Les hommes et les femmes qui construisent ces entreprises doivent savoir qu'ils seront jugés uniquement sur leurs qualités professionnelles. Leurs juges, ce sont les clients et les actionnaires, non les gouvernements et encore moins les partis politiques. (« Très bien ! » sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

M. Gérard Collomb. Et M. Monod ?

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Vous me dites qu'il n'y aura plus d'alternance politique dans ces entreprises. Mais je m'en réjouis car, effectivement, il n'est pas souhaitable qu'il y en ait. Une entreprise n'a rien à faire avec la politique, ni dans un sens ni dans l'autre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

En réalité, vous ne remettez pas en cause le principe de la privatisation. Vous n'osez pas dire aux millions de Français et aux centaines de milliers de salariés qui sont devenus propriétaires que vous allez les exproprier pour rétablir la mainmise de l'Etat.

M. Jean Beufile. Qu'avez-vous fait en 1981 ?

M. François Loncle. Versaillais !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Alors, vous cherchez désespérément un moyen : c'est votre théorie de la désintégration des noyaux stables au profit de l'Etat. C'est le moyen de réintroduire la politique par la fenêtre.

M. Jean Beufile. La peur du loup, ça ne marche plus !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Soyons bien clairs : faut-il que la vie des entreprises soit complètement déconnectée de la politique et des influences politiques ? Notre réponse est oui ! Complètement et définitivement !

Votre réponse, derrière son maquillage, est non ! Eh bien, il faut le dire clairement. Les Français jugeront et ils nous départageront. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.) Ils diront notamment s'il y a lieu de faire entre les privatisations, selon la date à laquelle elles ont été opérées, une différence de traitement.

M. Robert-André Vivien. Parfait !

M. Jean Beufile. Là, ils n'applaudissent pas !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Cinquième réflexion : le bon droit est de notre côté.

Nous aurions pu procéder différemment, sans définir de garanties, sans définir de procédures, en commettant des actes illégaux. Nous ne l'avons pas voulu. Nous avons commencé par légaliser ce que vous aviez fait et qui n'était pas légal. Nous avons ensuite défini des procédures, des garanties, des précautions multiples et parfois très lourdes.

Tout est perfectible, et je suis sûr que telle ou telle amélioration peut toujours être discutée. Mais ces garanties, ces précautions sont là. Elles permettent un contrôle complet, notamment du Parlement et notamment aujourd'hui. Qui les a mises en place ? Qui a permis que tout cela soit porté à la connaissance du Parlement et de la commission des finances ? C'est nous ! Je n'aurais pas voulu, pour ma part, mener toute cette affaire différemment.

M. Arthur Deheine. Ils ont bradé cent seize entreprises !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Une constatation, mesdames, messieurs : mis au pied du mur, les accusateurs ont perdu de leur superbe et se réfugient dans de vagues généralités.

M. François Loncle et M. Gérard Collomb. Votre réponse était déjà préparée ce matin !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Vous n'avez rien prouvé ! Ceux qui nous ont écoutés jugeront !

M. Gérard Bapt. Quelle suffisance !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. En conclusion, rien de ce qui a été dit au cours de ce débat n'est de nature à remettre en cause le bien-fondé de notre politique de privatisation et l'enjeu de société majeur qu'elle représente. C'est pourquoi, ainsi que je l'ai toujours dit, elle sera poursuivie avec la prudence et le pragmatisme nécessaires et compte tenu de l'état du marché.

Je peux indiquer à M. Grotteray, par exemple, que la cotation de Suez reprendra jeudi. Quant à l'U.A.P., j'indiquerai à tous ceux qui s'y sont intéressés, surtout à M. Joxe, qui a semblé centrer son propos sur cette entreprise, que je ne vois pas pourquoi un sort particulier et une attention spéciale devraient être accordés à celle-ci. La décision la concernant sera prise lorsque les conditions du marché paraîtront les plus favorables. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Arthur Deheine. M. Joxe veut sans doute souscrire !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Mais je voudrais également me tourner vers la majorité.

Mesdames, messieurs, je vous ai présenté en détail les conditions de la mise en œuvre des procédures votées. L'existence même de ces garanties et de ces procédures constitue un énorme progrès technique, économique et, j'ose le dire, un progrès moral. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.* - « Tout à fait ! » sur plusieurs bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Gardons-nous donc de la tentation du perfectionnisme ! (*Nouvelles exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Parmi les questions constructives qui ont été évoquées, j'en retiens une en particulier : comment peut-on être sûr que le système mis en place est suffisamment ouvert et suffisamment transparent ?

J'ai pu constater qu'une information très complète permettait de lever les interrogations de bonne foi. Il existe en effet des réponses à vos questions, comme je viens de le rappeler point par point. Je maintiendrai et je développerai donc cette information du Parlement.

Je souhaite par ailleurs rendre hommage aux qualités de solidarité et de responsabilité dont la majorité, sans exception,...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Sans exception ?

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. ... a fait preuve au cours de la crise financière internationale que nous traversons.

M. François Loncle. Il y en avait quand même qui étaient gênés !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. La qualité et la force de l'union de la majorité, les Français viennent d'en avoir la preuve la plus incontestable. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Les Français le comprennent bien : lorsque notre économie est soumise à des risques extérieurs importants, il y a d'un côté une majorité unie, solidaire, qui exerce la plénitude de ses responsabilités et, de l'autre, j'ai le regret de le dire, une opposition qui retrouve toutes ses tentations dirigistes et qui privilégie la querelle politique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ajouterai-je que, s'agissant toujours de cette crise financière internationale, je souhaite rendre hommage à l'action de la presse qui, tout en exerçant pleinement son rôle d'information, a, la plupart du temps, fait preuve du recul de jugement et de la prudence nécessaires dans une situation de crise. (*« Hersant ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Comment surmonter la crise actuelle ? Il y a pour moi deux réponses : une réponse internationale et une qui est propre à notre peuple.

Tout d'abord, je dirai qu'il n'y a pas d'alternative à la coopération internationale et au renforcement de l'Europe. Il faut écarter résolument l'idée selon laquelle il serait possible de mettre la France à l'abri en l'isolant du reste du monde.

M. Louis Mexandeau. Qui a exprimé une telle idée ?

M. François Loncle. Vous n'avez jamais été européen !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Je suis inquiet du retour dans certains discours de la tentation dirigiste et protectionniste. Je dois dire que ce sont les mêmes idées archaïques qui nous ont conduits, dans un passé récent, à des erreurs majeures dont nous payons encore les conséquences.

Il y a un temps pour tout. En période de calme, on peut, si l'on en a le goût, se laisser aller à ses phantasmes polémiques. On ne fait de mal qu'à soi-même.

En période de difficultés internationales, en polémique à tort et à travers, on fait du mal aux autres et il arrive aussi qu'on fasse rire à ses dépens. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Michel Sapin. Vous en savez quelque chose !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Je souhaite que chacun en prenne conscience et se reprenne quand il est encore temps. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il n'y a pas d'alternative à une économie de liberté et de coopération internationale. Depuis dix-huit mois, la France a multiplié les propositions pour progresser dans la voie d'un nouvel ordre monétaire. Nous avons été partiellement - partiellement seulement, c'est vrai - entendus. Je souhaite que tous nos partenaires prennent conscience de la nécessité de faire plus et plus vite.

Ma préoccupation, dans la situation actuelle, restera de plaider inlassablement pour une coopération internationale plus active, plus efficace et plus concrète, laquelle nous permettra, seule, d'éviter de graves conséquences à cette crise financière.

Mais, face à cette situation, la nation, elle aussi, doit réagir et avoir une ambition et un espoir.

Notre économie est fondamentalement sur la bonne voie.

Mme Martine Frachon. Grâce à qui ?

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. L'inflation est maîtrisée, l'investissement reparti,...

M. Jean Beaufils. Tout va très bien, monsieur le marquis !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. ...la liberté gagne du terrain : liberté des prix, des changes et du crédit.

M. Guy Ducloné. La liberté du travail aussi ?

M. Gérard Collomb. Vous augmentez les cotisations sociales !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. L'Etat réduit ses déficits et il réduit ses dépenses et, du coup, il peut réduire les impôts. La destruction d'emplois est stoppée, le taux de chômage diminue. Nos entreprises vont mieux. L'allègement de leurs charges, la liberté recouvrée de leurs décisions économiques leur permet de retrouver, petit à petit, un niveau de compétitivité comparable à celui de nos concurrents.

Dans ces conditions, les Français qui deviennent propriétaires de notre économie au travers des privatisations...

Mme Jacqueline Hoffmann. Il y en a qui crèvent de faim !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. ...font un bon investissement de moyen terme, au-delà des fluctuations de court terme.

M. François Loncle. Ce n'est pas un discours, c'est un psaume !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Ils le savent, ils le comprennent et ils viennent d'en faire la preuve. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

M. Guy Ducloné. La moitié des salariés gagnent moins de 5 000 francs par mois !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. S'agit-il, parce que nous traversons une période de crise internationale, de renoncer à la liberté ? Certainement pas, ainsi que je l'ai dit. Notre conviction, c'est que la liberté et la solidarité organisée par l'Etat doivent aller de pair.

De la Révolution française est née la diffusion de la propriété de la terre.

M. François Loncle et M. Jacques Badet. Pas ça, pas vous !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. De la Libération est née la diffusion de la propriété immobilière. Il faut aujourd'hui que soit assurée la diffusion de la propriété de l'économie et des entreprises.

On ne peut pas demander à notre pays de se battre pour dépasser la crise extérieure qui lui est imposée, on ne peut pas lui demander d'entreprendre, de conquérir dans le monde des parts de marché, de tenir son rang dans la course à la compétitivité, sans développer un consensus économique auquel tous les Français doivent être réellement partie prenante.

M. François Loncle. Mauvais catéchisme !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. C'est ce consensus qui exige la diffusion de la propriété économique et l'existence d'un actionariat populaire développé.

Telle est notre vision de l'avenir de notre société : davantage de compétitivité, mais aussi un meilleur partage de la propriété. C'est ainsi que nous construisons une société solidaire et libre à la fois. C'est notre défi, et la privatisation concourt à le relever.

M. François Loncle. Vous ne croyez pas à ce que vous dites ! Dans six mois, vous ne serez plus là.

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Je suis sûr que les Français comprennent l'enjeu, qu'ils ont compris que l'avenir est avec nous.

Cet avenir, c'est avec eux que toute la majorité le construit aujourd'hui et le construira demain. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. le président. Le débat est clos.

2

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, troisième séance publique :

Fixation de l'ordre du jour ;

Suite de la discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1988, n° 941 (rapport n° 960 de

M. Robert-André Vivien, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Premier ministre : Jeunesse et sports :

Annexe n° 34. - M. Eric Raoult, rapporteur spécial ; avis n° 961, tome XI, de M. Georges Hage, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-huit heures cinquante.*)

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,*

LOUIS JEAN